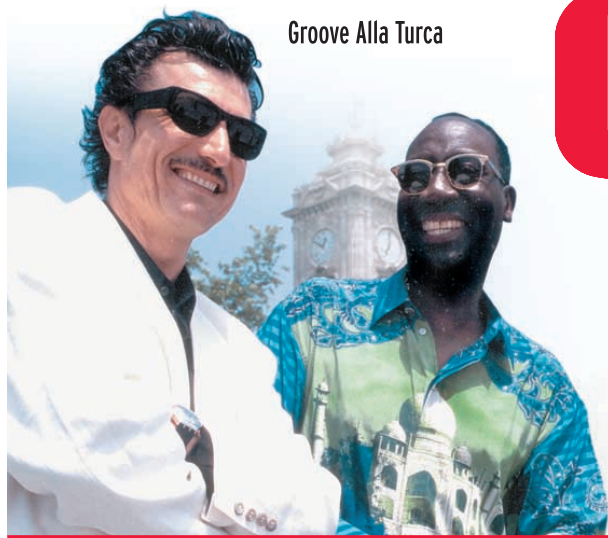




Groove Alla Turca

Fête de Turcs

Cahier Arts+Spectacles, page C1

Les Alouettes prennent leur envol

Cahier Sports, page S5



Mike Pringle

Ressam vide son sac



RICHARD HÉTU

collaboration spéciale

LA PRESSE À NEW YORK

DANS LES DERNIERS jours de 1999, l'Algérien Ahmed Ressam était conscient qu'un attentat terroriste contre l'aéroport international de Los Angeles ferait des victimes innocentes, mais le coût en vies humaines était justifié à ses yeux par le jihad, cette soi-disant guerre sainte contre les ennemis de l'islam.

« Un aéroport est une cible importante sur le plan politique et économique », a déclaré l'ancien résident de Montréal, hier, devant un tribunal de New York.

Voir RESSAM en A2

MORDECAI RICHLER | 1931-2001

Remarquable romancier et féroce mange franco-qubécois

GÉRALD LeBLANC

LE CANCER a emporté Mordecai Richler, mort hier à l'Hôpital général, à Montréal, où il est né le 27 janvier 1931 et qui fut le théâtre autant de ses merveilleux romans que de la francisation du Québec dénoncée dans ses vitrioliques critiques au Canada et à l'étranger.

Même si on le trouvait le plus souvent en Angleterre ou à sa maison de campagne de Memphrémagog, c'est à Montréal, dans ses bars du centre-ville et son quartier Saint-Urbain, que le célèbre écrivain se trouvait vraiment chez lui.

Voir RICHLER en A2

Nos chroniqueurs, les réactions et le quartier natal de Mordecai Richler. Pages A4 et A5.

Milosevic tient tête à ses juges



JEAN-FRANÇOIS BÉGIN
envoyé spécial

LA HAYE, Pays-Bas – La première apparition de Slobodan Milosevic devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie n'aura duré que 12 petites minutes, mais elle aura été suffisamment longue pour permettre au dictateur déchu d'exprimer sans équivoque le mépris qu'il éprouve pour ses juges, dont il a refusé de reconnaître la légitimité.

Sûr de lui, arborant un vague sourire ironique et élégamment vêtu d'un complet marine, d'une chemise claire et d'une cravate à rayures obliques aux couleurs — rouge, blanc et bleu — de son pays, l'ancien président yougoslave s'est présenté sans avocat devant le tribunal de La Haye, hier, et il s'est immédiatement lancé à l'attaque.

« Ce tribunal est un faux tribunal, cet acte d'accusation est un faux acte d'accusation », a-t-il dit en anglais, comme s'il voulait passer un message au monde entier quand le président du tribunal (TPI), le Britannique Richard May, lui a demandé s'il voulait plus de temps pour décider s'il souhaitait ou non se prévaloir de son droit à l'avocat. « Le tribunal est illégal car il n'a pas été désigné par l'Assemblée générale des Nations unies et il ne m'est donc pas nécessaire de désigner un défenseur. »

D'une courtoisie presque sans faille, le juge May lui a alors de-

Voir TRIBUNAL en A2

Une contestation mal engagée. Page A12.

Slobodan Milosevic a comparu hier devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie sans avocat, mais avec un agent du service de sécurité des Nations unies.

Stockwell Day perd le soutien d'un pilier

La députée Deborah Grey réclame à son tour la démission du chef de l'Alliance

Presse Canadienne

EDMONTON — La position de Stockwell Day à la tête de l'Alliance canadienne a été — une fois de plus — durablement ébranlée hier quand un des piliers du parti a réclamé sa démission.

En annonçant qu'elle ne pouvait plus appuyer M. Day, Deborah Grey, la députée alliée à la plus longue liste de services, a invoqué une liste de coups bas commis, à son avis, par des membres du parti à son endroit.

« Je ne crois pas qu'il a l'étoffe pour remplir ce rôle, a affirmé M^{me} Grey en conférence de presse, dans sa circonscription d'Edmonton North. Rien dans notre constitution ne lui inter-

dit de démissionner. Je crois que c'est ce qu'il doit faire maintenant. »

La décision de M^{me} Grey porte à 12 le nombre de députés du parti qui ont quitté le caucus à cause de la question du leadership. C'est un nombre suffisant pour autoriser le groupe de dissidents à solliciter le statut de parti officiel aux Communes.

M^{me} Grey avait démissionné du poste de leader adjoint en avril. Il s'agissait de l'un des premiers actes de rébellion ouverte contre le leadership de M. Day. Elle n'était cependant pas allée jusqu'à demander sa démission.

Hier, elle a révélé qu'elle avait remis sa démission de ce poste lors d'une conversation télé-

phonique confidentielle avec M. Day. Elle a donc été surprise de recevoir, en pleine nuit, un appel d'un journaliste à ce propos. « Je n'ai dit à personne d'autre que je démissionnais, et pourtant on m'a critiquée pour avoir rendu cette décision publique », a-t-elle affirmé. Le groupe Grassroots for Day a multiplié les messages téléphoniques répétitifs aux membres de ma circonscription, envahi les réunions, commandité des messages radio contre les députés et intenté une poursuite de 450 000 \$ pour diffamation

Voir GREY en A11

Des amoureux américains comblés

ISABELLE MASSÉ



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

Howard et Sharon Folta

LE PATRICIA BARBER Trio au Théâtre Maison-neuve ? Le Terence Blanchard Sextet au Spectrum ? Ou pourquoi pas le Steve Lacy Quartet au Gesù ? Être dans une salle de concert ou dans une autre... Là est la question pour Sharon et Howard Folta, un couple de Long Island, fana de jazz, qui ne sait plus où donner de la tête et des oreilles, tellement le programme du Festival international de jazz de Montréal leur semble chargé. « Dimanche, nous voulions aller voir Michel Legrand et Wayne Shorter, mais leurs concerts avaient lieu en même temps », note Howard Folta.

Les tourtereaux ont finalement opté pour Le-grand plutôt que le petit et ne regrettent pas du tout leur décision. « En cinq jours, nous avons assisté aux concerts du Michael Brecker Quartet au Monument-National, de John Scofield au Spectrum, de Jane Monheit au Club Soda, énumère Howard. Tous des spectacles de qualité. Nous n'avons malheureusement pu voir Diana Krall jeudi dernier. L'an prochain, c'est décidé, nous reviendrons 10 jours pour ne rien manquer ! »



LE FESTIVAL

DE SHARON ET HOWARD FOLTA

raire ? 8 h : sortie du lit. Puis entraînement au gym de l'hôtel Reine-Élizabeth jusqu'à 10 h. Petit-déjeuner, puis départ vers les scènes extérieures à pied. Séries de concerts extérieurs jusqu'à 16 h. Retour à l'hôtel pour se rafraîchir et changer de tenue. 18 h : souper, puis re-départ vers le Festival, cette fois pour un concert en salle. 22 h : promenade dans le quadrilatère. 23 h 30 : retour à l'hôtel en taxi. « Je suis triste que ce soit

Voir AMOUREUX en A2



Actuel	cahier B	Loteries	A2, A9
Arts	cahier C	Monde	A12-14, A16
- horaire spectacles	C4	Montréal Plus	cahier E
- horaire télévision	C4	Mots croisés	B6, S10
Bandes dessinées	B6	Mot mystère	B6
Bridge	D18	Petites annonces	
Carrières et professions	D4-5	- immobilier	D14-15
Décès	D16-17	- marchandises	D15
Économie	cahier D	- emplois	D15-16
Feuilleton	B6	- automobile	D16-D18
Éditorial	A17	- affaires	D6
Êtes-vous observateur	D14	Politique	A8-11
	D18	Vacances/voyage	B7
Horoscope			

MÉTÉO Voir page S16
Nuageux
Maximum 25, minimum 14



6 21924 98765 1

SUPER SOLDE DU 74^e ANNIVERSAIRE!

Nikon Naturaliste IV 7X35

- Jumelles compactes et légères
- Grossissement de 7 X
- Large champ de vision
- Idéal pour l'observation des oiseaux

Incluant étui et courroie

124^{99\$}

FUJIFILM NEXIA 250 ix

- Appareil photo APS compact
- Objectif zoom 23-57.5 mm
- Trois formats de photo
- Entièrement automatique

Incluant étui, film, courroie et pile

149^{99\$}

L.L.Lozeau

LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE

(514) 274-6577 | 6224, St-Hubert
www.lozeau.com | Montréal, Québec

Photos peuvent différer

Valide jusqu'au 18 juillet 2001

DEMAIN DANS LA PRESSE

Barbecue estival

L'été, l'homme s'enflamme. Qu'il soit citadin sur sa terrasse branchée, banlieusard sur son gazon traité ou « gentleman farmer » occupé à gossier ses copeaux de bois avec un couteau Laguiole, le barbecue demeure la chasse gardée du mâle moderne. Ricardo Larrivée nous propose des recettes de barbecue savoureuses.

À lire demain dans le cahier Actuel.



LOTERIES

LA QUOTIDIENNE

À trois chiffres : **0-8-0** À quatre chiffres : **6-9-0-7**

POUR NOUS JOINDRE

La Presse

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6972

Quoi faire aujourd'hui
quoifaire@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECOUVREMENT (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30
Décès et remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30
Détaillants : (514) 285-6931
National et Télé-Plus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911
abonnement@lapresse.ca
Par télécopieur : (514) 285-7039
Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30
Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

RICHLER

Suite de la page A1



Photo REUTERS

Mordecai Richler

ques, souvent publiés dans de prestigieux magazines étrangers.

En 1992, le magazine *New Yorker* publiait un extrait de son livre *Oh Canada ! Oh Québec ! Requiem for a Divided Country !* Repris dans le quotidien *The Gazette*, cet extrait révélait toute la rancœur de Richler à l'endroit de la loi 101 et de la francisation du Québec.

— Pourquoi ne pourrions-nous pas envoyer les enfants d'immigrants à l'école française comme on les envoie à l'école anglaise à Toronto, Halifax, Calgary et Vancouver ? lui avais-je alors demandé.

— Ce n'est pas la même chose parce qu'ils étudient alors en anglais, la langue des opportunités, la *lingua franca* de l'Amérique, m'avait-il répondu.

Une réponse qui résumait toute la pensée politique de Mordecai Richler, partisan cerné de la conception unitaire du Canada de son ami Pierre Elliott Trudeau, avec qui il assistait parfois aux matches du Canadien de Montréal, mais surtout frustré de voir le français transformer l'environne-

ment de sa jeunesse.

On l'avait ainsi vu, pilotant une équipe de télévision américaine, montrer, avec dépit et nostalgie, les anciens lieux de sa communauté juive anglophone passés aux mains des francophones.

C'est à cet écrivain anglo-québécois, le plus connu à l'étranger, que la télévision anglaise et américaine faisait appel pour se faire interpréter l'évolution du Québec. Inutile d'y chercher de la sympathie pour les efforts de francisation du Québec, toujours présentés comme l'amer fruit d'un nationalisme ethnique allergique à la diversité.

Dans ses chroniques, dans *The Gazette* et ensuite dans les journaux de Conrad Black, et surtout dans ses longs articles dans l'influent magazine torontois *Saturday Night*, le polémiste se permettait de déformer carrément la réalité pour assouvir ses désirs de vengeance à l'endroit de ceux qui avaient modifié le pays de son enfance, le rendant plus français et moins anglais.

Difficile en effet de reconnaître le Montréal dans lequel nous vivions, en lisant, semaine après semaine dans le *Saturday Night*, qu'on y pratiquait la « purification ethnique » et que les vieux commerçants juifs y vivaient dans la terreur de se faire arrêter par les agents de la « police de la langue ».

Toujours aussi bien écrits, aussi acerbes, ces propos d'une des plus célèbres plumes de Montréal noircissaient à volonté la société franco-québécoise. Avec les Francis, Johnson et Coyne, Richler fut durant les années 90 un membre influent du commando des « Rhodésiens masqués », selon l'expression de Luc Chartrand, alors au magazine *l'actualité*.

La famille de l'écrivain (Florence, son femme depuis 40 ans, et ses enfants Daniel, Noah, Emma, Martha et Jacob) a fait savoir par voie de communiqué que des funérailles privées, pour les amis intimes et la famille, auront lieu à la fin de cette semaine. Elle annoncera sous peu la date et le lieu d'une cérémonie publique à la mémoire du disparu. Plutôt que des fleurs, la famille suggère des dons à la Société canadienne du cancer.

RESSAM

Suite de la page A1

d'avril 1998 à février 1999, Ressam s'est retrouvé au sein d'une cellule de cinq Algériens dont le mandat était de perpétrer des attentats aux États-Unis. La cellule devait utiliser le Canada comme base et frapper à la fin de 1999.

Ressam est le seul membre de la cellule à être parvenu à franchir les frontières canadiennes. Les autres ont été arrêtés à Londres par l'immigration britannique.

« J'ai alors commencé à réfléchir à la façon dont je pourrais accomplir l'opération par moi-même », a déclaré Ressam, en réponse à une question du procureur fédéral.

Le témoignage de Ressam rassurera peut-être les Montréalais, qui se sont demandé à la fin de 1999 si leur ville n'était pas devenue une pépinière de terroristes. L'Algérien a certes obtenu de l'aide au Canada, mais ses complices ne faisaient pas partie d'un réseau véritable. Comme Mokhtar Haouari, ils étaient d'abord et avant tout des fraudeurs.

C'est d'ailleurs pour aider Haouari à voler des numéros de cartes de crédit que Ressam a ouvert, boulevard Lacordaire, un commerce, le Marché Benni, en 1999. En échange, Haouari a accepté d'aider Ressam dans son opération sur la côte Ouest. Il lui a donné 3000 \$, en plus de le mettre en contact avec Abdelghani Meskini, un Algérien résident à Brooklyn. Meskini, qui a témoigné lundi au procès de Haouari, devait rejoindre Ressam à Seattle.

Pour des raisons de sécurité, Ressam n'a jamais donné de précisions à Haouari sur la nature de son projet sur la côte Ouest. Il s'est contenté de lui faire comprendre que l'affaire était « dangereuse ».

« Je lui ai dit que je n'allais pas aux États-Unis pour faire du tourisme », a déclaré Ressam.

De la même façon, Ressam ne s'était pas rendu en Afghanistan pour admi-

ner la nature. Il voulait subir un entraînement et participer au jihad algérien. Au printemps de 1998, un de ses amis l'a aidé à atteindre Karachi, au Pakistan, où il a été accueilli par un certain Abdul Zabaidah, responsable de plusieurs camps d'entraînement en Afghanistan. « Abdul Zabaidah reçoit des hommes de partout dans le monde, a dit Ressam. Il paie pour tout. Il s'occupe de tout. »

Selon les autorités américaines, Zabaidah est l'un des lieutenants d'Oussama ben Laden, le célèbre terroriste saoudien, dont le nom n'a pas encore été prononcé au procès de Haouari.

En Afghanistan, Ressam s'est retrouvé dans un camp appelé Khalden, où le nombre d'hommes présents a varié entre 50 et 100 pendant son séjour. Sur place, il a rencontré des Algériens, des Jordaniens, des Saoudiens, des Turcs, des Tchétchènes, des Suédois, des Allemands, des Français.

Au sein d'une cellule formée par les Algériens, il a reçu une formation dans le maniement d'armes, la fabrication d'explosifs, la guérilla urbaine, l'assassinat, etc. Le soir, ses camarades et lui planifiaient des grands coups.

« Nous devions nous retrouver au Canada, a raconté Ressam. Nous devions braver des banques pour financer une opération aux États-Unis avant la fin de 1999. »

On connaît la suite. Ressam est revenu seul au Canada (avec 12 000 \$ en poche). Il a renoué avec Haouari. Il lui a parlé de son expérience en Afghanistan.

« Il était intéressé, a dit Ressam. Il voulait y aller. »

Ressam a commencé à planifier son attentat en août 1990, choisissant de frapper un des aéroports de Los Angeles. En septembre et en novembre 1999, il était à Vancouver pour amasser le matériel nécessaire à la fabrication d'une bombe.

Demain, il poursuivra son témoignage.

TRIBUNAL

Suite de la page A1

mandé s'il désirait qu'on lui lise l'acte d'accusation de 24 pages, qui détaille en 101 paragraphes les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité dont il est accusé, commis entre janvier et juin 1999 aux dépens de la population albanaise du Kosovo. La réponse de l'ex-homme fort de Belgrade a été aussi brève qu'insolente : « C'est votre problème », a-t-il lancé sèchement aux trois magistrats chargés d'instruire sa cause.

Le procès de Slobodan Milosevic, inculpé en mai 1999, chassé du pouvoir en République fédérale yougoslave il y a neuf mois à peine, est un moment historique pour la justice internationale et appelle les comparaisons avec les procès de Nuremberg et de Tokyo, à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Pour la première fois, un ancien chef d'État est traduit devant une cour suprana-tionale pour des exactions commises contre des civils.

La tension et l'émotion étaient palpables dans la galerie du public de la salle d'audience — étonnamment petite — du TPI. Soixante-quinze journalistes accrédités et 55 membres du public s'y entassaient, après avoir dû passer au travers d'un impressionnant dispositif de sécurité incluant plusieurs contrôles d'identité et non pas un, mais bien deux examens aux rayons X de leurs sacs.

M. Milosevic, 59 ans, avait parcouru dès 7 h 30, sous forte escorte policière, les deux kilomètres qui séparent le siège du TPI du centre de détention provisoire de Scheveningen, près de la mer du Nord, où il est détenu depuis son extradition, jeudi dernier. Quelques minutes avant 10 h, tout juste après l'arrivée du procureur du tribunal, la Suisse Carla del Ponte, il a finalement fait son entrée dans la salle d'audience, encadré par deux agents du service de sécurité des Nations unies.

D'un pas lent mais assuré, il s'est dirigé vers le box des accusés, à l'extrême gauche de la salle, devant la cabine d'une des interprètes qui assurent la traduction du procès entre l'anglais, le français et le serbo-croate. Devant lui, la longue table normalement occupée par les avocats de la défense était désespérément vide, une première depuis la création du tribunal en 1993.

Après s'être assis sur la chaise où il passera de toute évidence de longs moments au cours des prochains mois, M. Milosevic, bras croisés, lèvres pincées et sourcils légèrement arqués, a balayé la salle du regard, fixant longuement plusieurs journalistes, de l'autre côté de la vitre blindée qui sépare la salle d'audience de la section réservée au public.

M. Milosevic a maintenu son attitude de confrontation pendant toute la durée de sa comparution, au point où le juge May a même coupé son microphone à quelques reprises, notamment quand l'accusé a qualifié le tribunal de « faux » et d'« illégitime ». « L'objectif de ce tribunal est de justifier les crimes de guerre commis par l'OTAN en Yougoslavie », a dit M. Milosevic, en serbo-croate cette fois. Le président du tribunal, dans un rare moment d'impatience, a rétorqué que « l'heure n'était pas aux discours ».

La négation de la légitimité du TPI exprimée par M. Milosevic équivalait à un plaidoyer de non-culpabilité, a statué le juge May, et le tribunal, conformément à ses règles de procédure, a enregistré une déclaration en ce sens au nom de l'accusé.

Le procès se continuera dans la semaine du 27 août, avec la tenue d'une « conférence de mise en l'état », où les parties feront le point sur les procédures. Le procès proprement dit, qui pourrait durer plus d'un an, n'aura pas lieu avant huit à 12 mois, a indiqué cette semaine le président du TPI, le Français Claude Jorda.

Le contraste ne saurait être plus vif entre le long processus judiciaire qui s'annonce et le bref passage de M. Milosevic devant le tribunal, hier. L'ancien chef de l'État yougoslave ne s'y est d'ailleurs pas trompé. Se dirigeant vers la sortie des accusés après le départ des juges, il a jeté un oeil surpris à sa montre : « Hum... 15 minutes », s'est-il exclamé. Puis il a disparu.

AMOUREUX

Suite de la page A1

déjà terminé, dit Sharon. Mais nous nous sommes cette fois payé la traite. »

« C'est la première fois que nous venons à Montréal en avion, poursuit Howard. En 1990, c'était au volant d'une van que nous avons stationnée dans un parc à roulettes de la Rive-Sud. Nous avons plus d'argent aujourd'hui... »

Signe des temps, c'est la première année qu'ils assistent à autant de concerts en salle. Depuis qu'ils roulent, pas sur l'or, mais au moins sur l'argent, le Festival de jazz de Montréal est redevenu une priorité inscrite en gras dans leur agenda. « L'événement est très bien organisé et les gens sont accueillants, estime Howard. Comme le Festival est très populaire, nous planifions notre séjour deux mois d'avance. Nous nous assurons ainsi d'avoir des billets pour les concerts. Et surtout d'être assis ! Je n'aime pas attendre debout en ligne pendant deux heures devant le Spectrum ! »

« Nous aimons toutefois assez le jazz pour attendre sous la pluie... », avoue Sharon.

Et comment ! Ces amoureux de John Coltrane et George Benson ne passent pas une journée sans sintoniser la station jazz du New Jersey WBJO « sans pauses commerciales », sauf lorsqu'ils sont à Montréal... ou encore au Festival de jazz de Monterey, en Californie (en septembre). Inutile de dire qu'ils ont toute une collection de CD jazzés. « Nous pourrions tenir notre propre station de radio jazz 24 heures sur 24, sept jour sur sept ! » lance Howard.

Et c'est en quelque sorte grâce au jazz s'ils sont aujourd'hui unis. Un peu aussi grâce à la cousine du Connecticut d'Howard qui a joué à l'entremetteuse, il y a 13 ans. Sharon travaillait dans une station de radio du Connecticut. Il enseignait et jouait (et joue toujours) de la batterie dans des clubs new-yorkais. Il l'a attendue toute une soirée chez ladite cousine, la veille de Noël. « Sharon est arrivée très tard du travail. Comme elle avait faim, je me suis assis à table avec elle et je lui ai raconté des blagues. »

La semaine suivante, au jour de l'An, ils prenaient comme résolution de ne plus jamais se quitter. « Les relations interraciales sont moins bien vues aux États-Unis qu'ici, juge Howard. S'il ne faisait pas si froid, nous habiterions à Montréal. » Et si le Festival de jazz durait toute l'année ?

ACTUALITÉS

Plusieurs pays sont touchés

BRUNO BISSON

LA PRÉSENCE d'arsenic dans des nappes d'eau souterraine n'est pas exceptionnelle, loin de là. La liste des pays où on a détecté la présence de cette substance toxique dans les puits de captage est de plus en plus longue.

À commencer par les États-Unis où, fait étonnant, pas moins de 13 millions de personnes, surtout dans les états de l'Ouest, sont régulièrement exposées à des concentrations qui sont inférieures, certes, à celles observées au Bangladesh et en Inde, mais qui sont tout de même assez préoccupantes pour soulever un débat national quant à l'opportunité de réduire la norme maximale d'exposition à l'arsenic.

L'Argentine, le Chili, le Pérou et le Mexique, l'Australie, la Hongrie sont aussi du nombre. Les problèmes les plus préoccupants sont toutefois apparus récemment en Asie ; au Bangladesh bien sûr, mais aussi dans la région voisine de l'ouest du Bengale, en Inde, où on estime à deux millions le nombre des personnes exposées.

La Thaïlande et la Chine sont aussi affectées, et dans ces deux pays, des cas d'intoxication à l'arsenic par l'eau potable ont eu chez certains habitants des conséquences troublantes : la gangrène s'est attaquée aux membres inférieurs, d'où le surnom inapproprié de « maladie des pieds noirs ». Ces symptômes n'ont, paradoxalement, jamais été observés ailleurs.

Et c'est là un des mystères qui embêtent le plus les médecins. Les effets sur la santé d'une absorption d'arsenic sur une longue période varient d'un individu à l'autre, et même d'une région à une autre, pour des raisons qu'on ne connaît pas. Cela contribue, évidemment, à rendre le diagnostic d'intoxication très hasardeux.

Les signes les plus fréquents d'une exposition chronique à ce puissant contaminant sont tout de même identifiés, et s'observent généralement sur la peau, surtout aux extrémités des membres. Des lésions apparaissent d'abord, plusieurs années après l'exposition initiale. La pigmentation de la peau devient plus foncée, et dans la plupart des cas, une croûte épaisse va se former sur les mains et les pieds.

Ces symptômes peuvent annoncer un cancer, mais seulement après une exposition de 10 ans ou plus, lorsque l'intoxication est d'origine hydrique, comme c'est le cas au Bangladesh où les premiers cas de maladie ont été recensés il y a 15 ans.



Des tests dont les résultats ne sont généralement quère encourageants.



photo ONU

Une eau apparemment claire, mais qui menace la vie de centaines de milliers de Bangladais.

57 millions de Bangladais boivent de l'eau contaminée à l'arsenic

Un désastre humanitaire menace encore une fois le Bangladesh

BRUNO BISSON

UN DÉSASTRE humanitaire et environnemental menace encore une fois le Bangladesh, un des pays les plus éprouvés de la planète ; l'eau potable de 57 millions de personnes est contaminée à l'arsenic, ce qui pourrait provoquer le « pire cas d'empoisonnement collectif de l'histoire de l'humanité ».

Dans un pays qui ne dispose ni des structures de communication suffisantes pour informer rapidement la population exposée ni du réseau de santé capable d'assurer des soins adéquats aux dizaines de milliers de victimes potentielles, on estime que le nombre des victimes pourrait s'élever entre 200 000 et 250 000, au cours des prochaines années.

La catastrophe se prépare sournoisement depuis bientôt 25 ans. Il est encore impossible d'en prévoir toutes les conséquences, au plan social et économique, ni le coût des solutions de rechange à la surexploitation des nappes d'eau souterraines dans ce pays, où la densité de population dépasse 900 habitants au kilomètre carré (300 fois la densité d'occupation du Canada), et où la population s'élève à 125 millions de personnes.

D'après une étude rendue publique par l'Université des Nations unies (ONU), « l'ampleur exceptionnelle de cette crise repousse les limites de nos connaissances et de nos capacités à y répondre » de façon adéquate.

Aujourd'hui, à Dacca, capitale du Bangladesh, des spécialistes de nombreuses disciplines et des membres du gouvernement ont fait un premier pas important dans la lutte contre cette contamination en entérinant une « Stratégie nationale pour combattre la crise de l'arsenic ».

Mais après plus de 15 ans d'interrogations scientifiques et de tâtonnements politiques et administratifs, il est sans doute déjà trop tard pour des dizaines de milliers de Bangladais atteints de lésions ou de cancers de la peau, les principales pathologies qui sont associées à une intoxication graduelle de ce poison.

« Nous criions... non, nous hurlons «à l'aide» depuis des années et nous pouvons seulement espérer que, cette fois-ci, nous serons entendus. Nous avons terriblement besoin d'aide », déplore Nasrine Karim, la directrice générale de Earth Identity Project, l'un des principaux organismes non gouvernementaux (ONG) locaux associés à cette stratégie.

La tâche du gouvernement du Bangladesh, qui devra coordonner le travail de sensibilisation des ONG sur le terrain et la recherche de solutions techniques d'urgence pour approvisionner les gens en eau, s'annonce quasiment insurmontable. Une enquête menée par des experts britanniques dans 64 districts et sous-districts du pays a révélé des concentrations d'arsenic dépassant la norme fixée par l'Organisation mondiale de la santé dans les puits individuels et communautaires de 61 de ces districts.

« En raison des années passées, durant lesquelles la population a consommé de l'eau contaminée sans en connaître les risques, les conséquences de cette crise sont encore incalculables », a affirmé l'un des responsables scientifiques du programme d'urgence, le Dr Zafar

Adeel, dans un entretien accordé à *La Presse*, lundi. « Des gens qui ne montrent aucun symptôme d'intoxication, en ce moment, risquent pourtant de mourir par centaines dans les années à venir parce que nous n'aurons pas eu le temps de les avertir du danger, ou parce que nous n'avons pas les ressources médicales et sanitaires qui permettraient de les sauver. »

Cette menace directe à la vie de millions de personnes est due à la présence naturelle d'arsenic dans le sol du pays, mais aussi à la surexploitation des nappes d'eau souterraines. On connaît mal le processus qui mène à la libération de l'arsenic, ordinairement combiné à d'autres minéraux.

On estime toutefois que l'érosion du roc, qui est accélérée par les mouvements des nappes souterraines sollicitées à excès, en est la cause principale. Or, la très grande majorité de la population du Bangladesh (et la totalité en région rurale) s'abreuve à même la nappe phréatique.

Par une cruelle ironie du sort, cette situation découle d'un programme d'amélioration de la santé publique déployé par quatre agences des Nations unies il y a environ 25 ans, pour réduire la mortalité

infantile et la prévalence des maladies intestinales.

À l'époque, la majorité de la population s'alimentait en eau à même les lacs et rivières du pays qui possède d'immenses réserves en eau. Cette eau était toutefois contaminée par des parasites et virus. Le Bangladesh, un des pays les plus pauvres de la planète, ne dispose d'à peu près aucune infrastructure pour désinfecter ou filtrer l'eau consommée par ses habitants.

Une grande campagne de sensibilisation a alors incité les gens à abandonner l'utilisation des eaux de surface, et à se convertir aux eaux souterraines. « Sur une période de 20 à 25 ans, affirme le rapport de l'ONU, environ quatre millions de puits tubulaires ont été installés afin d'extraire l'eau des aquifères situées à moins de 200 mètres de profondeur, en moyenne. »

Au cours de son entretien avec *La Presse*, le Dr Adeel a tenu à souligner que cette estimation « officielle » de quatre millions de puits pourrait toutefois être très en deçà de la réalité. « Il est plus probable que le nombre des puits se situe entre huit et onze millions », a-t-il affirmé.

« Pour une population exposée à l'arsenic par l'eau potable, il n'y a qu'une façon de stopper l'intoxication, et c'est de changer de source d'alimentation en eau », assure-t-il.

La stratégie adoptée par les autorités bangladaises sera donc axée sur une double priorité, c'est-à-dire la sensibilisation des gens concernés et la recherche immédiate d'une autre source pour les alimenter.

« En creusant un nouveau puits, d'une profondeur de plus de 200 mètres, on trouve normalement une veine d'eau saine qui offre une solution provisoire. Nous pouvons aussi encourager les villageois à recueillir les eaux de pluie pour leurs besoins alimentaires et agricoles. Les eaux de surface pourraient également présenter une solution de rechange valable mais temporaire, à condition qu'on puisse les traiter localement pour prévenir les infections d'origine virale ou bactérienne. »



photo ONU

Les signes les plus fréquents d'une exposition chronique à l'arsenic s'observent généralement sur la peau, surtout aux extrémités des membres. Des lésions apparaissent d'abord, plusieurs années après l'exposition initiale. La pigmentation de la peau devient plus foncée, et dans la plupart des cas, une croûte épaisse va se former sur les mains et les pieds.

| RIVE-SUD |

Les maires retournent « la patate chaude » au Conseil des ministres

PASCALE BRETON
et MARTIN PELCHAT

LE CONSEIL des ministres doit trancher aujourd'hui sur le nom que portera la nouvelle ville de la Rive-Sud. Hier, dans une ultime démarche du comité de transition, les maires des huit villes concernées ont refusé de se prononcer sur le sujet.

Une rencontre de travail avait lieu hier midi entre les membres du comité de transition et ceux du comité consultatif, en l'occurrence les maires des municipalités. André Leroux, président du comité de transition, a invité les maires à se prononcer sur le nom. Bien que certains favorisent Longueuil et d'autres LeMoyne, ils en sont arrivés à un rare consensus : c'est au Conseil des ministres de trancher sur la délicate question qui

suscite beaucoup d'émotion sur la Rive-Sud.

« Ce n'est pas à nous de décider. Nous pouvions soumettre des suggestions, mais maintenant, le Conseil des ministres veut nous refiler la patate chaude. Nous ne voulons pas », a déclaré hier Michel Latendresse, le maire de Saint-Hubert.

Selon ce que *La Presse* a pu apprendre, la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, songe à recommander à ses collègues ministres de laisser la décision finale au premier conseil de la nouvelle ville qui sera élu au mois de novembre. C'est d'ailleurs ce que le gouvernement a résolu de faire la semaine dernière concernant la nouvelle ville du Saguenay.

Les maires de la Rive-Sud refusent cette possibilité, craignant que le nom de la nouvelle ville ne devienne un enjeu électoral.

« Pour nous, l'important est d'être au service de nos citoyens et il n'est pas question que le nom prenne une place importante dans les prochaines élections. Ce qu'on constate, c'est qu'il n'y a pas que chez les maires que le consensus soit difficile à obtenir. Le Conseil des ministres est divisé et j'ai l'impression que chacun fait son propre lobbying », a ajouté M. Latendresse.

La semaine dernière, le Conseil des ministres devait baptiser la nouvelle ville mais a finalement résolu de renvoyer la ministre des Affaires municipales discuter avec le comité de transition pour obtenir davantage d'éclaircissement. Ce dernier a recommandé le nom de LeMoyne alors qu'un sondage mené auprès de la population montrait que la majorité des répondants optait plutôt pour Longueuil.

Hier, le président du comité est allé à son tour discuter avec les maires, espérant qu'ils pourraient orienter la décision finale.

« Tout s'est déroulé de façon moins houleuse que prévu, mais les maires ont choisi de se ranger derrière le Conseil des ministres. Pour notre part (le comité de transition), nous avons fait notre recommandation, nous avons fait notre travail, mais il se peut fort bien que notre recommandation ne soit pas retenue », a déclaré André Leroux.

Selon lui, il n'est pas impossible que la nouvelle ville conserve le nom actuel donné par la loi, Longueuil. « Tout dépend de la confrérie. Les ministres sont divisés là-dessus », a-t-il dit.

La ministre des Finances et responsable de la Montérégie, Pauline Marois, est de ceux qui tiennent fermement au nom de Longueuil.

MORDECAI RICHLER, 1931-2001

Moi et Mordecai

Notre collaborateur David Homel, lui-même écrivain, dresse ici un portrait de l'homme qu'il a bien connu.



DAVID HOMEL
collaboration spéciale

À part le métier et l'ethnïcité, je partageais ceci avec Mordecai Richler : nous avions tous les deux des *junkmen* dans la famille. Un *junkman*, c'est-à-dire un ramasseur de chiffons et de ferraille qui passe par les ruelles, ce qu'on appelle, ces jours-ci, un recycleur. Dans le cas de Mordecai, c'était son père — du moins, c'est ce qu'il m'affirmait lors d'une entrevue assez sérieuse chez lui, dans les Cantons-de-l'Est, il y a quelque temps. Chez moi, c'était mon grand-père, récent immigré de l'Ukraine, à Chicago, vers 1910. Voyez-vous, une génération nous séparait, moi et le plus grand romancier montréalais, et cette génération était celle de la libéralisation de la société québécoise moderne. Je n'ai jamais eu à connaître l'expression ouverte et crue de l'antisémitisme, contrairement à Richler. Quelques farces plates, bien sûr, mais quelle société est sans préjugés ? Cette différence de génération compte pour beaucoup dans nos perceptions respectives du Québec.

Il faut se rappeler l'exclusion dont furent objet les Juifs et autres groupes ethniques au Canada français quand Mordecai Richler était jeune. Gardez cela en tête et vous comprendrez mieux l'amertume de son ton pamphlétaire. Rappelez-vous aussi qu'il a dépecé la communauté juive montréalaise et qu'il avait piétiné les prétentions de Toronto avant de se pencher sur l'histoire de Lionel Groulx et d'Henri Bourassa et autres grands Canadiens français. Mais je voudrais justement qu'on oublie le côté polémiste un instant, parce que si nous sommes en deuil « culturellement » aujourd'hui, c'est justement parce que nous avons perdu un grand écrivain.

Richler, en quelque sorte, c'était notre Balzac, car la lutte pour réussir, pour parvenir, motivait et l'homme, et les personnages qu'il a créés. Richler venait d'une famille modeste — il ne faut pas l'oublier. Ce n'était pas un écrivain de cégep, composant ses oeuvres pendant les vacances scolaires. Il a toujours voulu « faire » écrivain, rien d'autre, il ne voulait aucun autre apprentissage dans la vie. Il m'a dit une fois qu'il jalousait les écrivains qui avaient eu d'autres expériences avant l'écriture — gardien de nuit, travailleur dans un abattoir, chauffeur de taxi, j'en passe. « Ces gens-là ont une banque d'expériences dont ils peuvent tirer profit. » Mais lui était écrivain : il ne faisait que ça. Une ambition osée pour un enfant de famille modeste.

Mais pour y arriver, il fallait qu'il quitte le Canada. N'oublions pas que dans les années cinquante, il n'y avait point de place pour un jeune homme qui insistait à vivre de sa plume. Il a déménagé en Angleterre, choix étrange à mon sens, car ce pays, tout comme le Canada anglais, a peu de culture juive littéraire, à l'opposé des États-Unis. Mais Richler, c'était quand même un bon Canadien de son époque, orienté vers la Grande-Bretagne, et non vers le voisin du Sud. À la fin, il a gagné son pari : il a pu vivre de sa plume. Même s'il devait s'exiler pour le faire.



Archives PC ©

L'écrivain en 1972.

Le besoin de gagner sa vie ne l'a jamais quitté. Nous triomphons difficilement de notre jeunesse modeste, même si le succès vient nous couronner plus tard. Un jour il m'a accordé une entrevue pour un article dans un mensuel de luxe, et à la fin de l'entretien il m'a dit : « J'espère que tu es bien payé pour cette « jobine ». De toute manière, il ne faut pas perdre trop de temps là-dessus. » C'était un homme de métier, qui savait que sa première responsabilité, c'était le bien-être de sa famille. Et ça passait par son travail d'écrivain.

C'était un homme étonnamment timide aussi. Je me suis retrouvé une fois dans les Cantons-de-l'Est, chez des amis, et je l'ai croisé sur la véranda de la maison où il avait cherché refuge de la petite foule de convives. Il était bien content de parler métier, mais entre égaux — il refusait le vedettariat. Je travaillais sur *Un singe à Moscou* à ce moment. Je lui ai raconté l'histoire de deux amants qui voulaient retourner en Russie pour édifier le socialisme sous le règne de Staline. Cigare à la main, il a ri de bon coeur. Il adorait les plaisanteries que fait l'Histoire.

Sa consommation de scotch et de cigares faisait légende, mais en tant qu'homme de métier, il savait que boire et écrire font mauvais mélange. Tout comme Balzac, il était le secrétaire d'une certaine société, où folie, ambition et amitié s'unissent pour créer une fresque moderne. Mon roman préféré ? Le choix n'est pas facile. Je vote pour *Solomon Gursky*.



Archives PC ©

Mordecai Richler lors d'une cérémonie à Toronto en 1997 où il a reçu le prix Giller pour le meilleur roman canadien de l'année, *Barney's Version*.

Ô Montréal, Ô Mordecai

CHANTAL GUY

« JE NE FERAI RIEN pour cette maudite école, qu'elle brûle ! » C'est ce que Mordecai Richler a répondu à Sid Stevens quand il lui a demandé, en 1979, de l'aider à sauver la Baron Byng High School, rue Saint-Urbain. C'était leur première conversation. L'école qui a vu passer l'adolescence du célèbre écrivain abrite aujourd'hui les bureaux de Jeunesse au Soleil/Sun Youth, un organisme de charité.

Pourtant, chaque année, Mordecai Richler envoyait un don à l'organisme fondé par ce même Sid Stevens, ancien élève de Baron Byng lui aussi. Ce paradoxe révèle bien la complexité du personnage, réputé pour collectionner les ennemis — pas seulement chez les francophones — à coups de déclarations fracassantes.

« C'est ici qu'on trouve l'essence de Richler, soutient Sid Stevens en souriant affectueusement. Il détestait cette école. Jamais je ne l'ai vu rire quand il y était de passage. »

Le président de Jeunesse au Soleil s'amuse visiblement à raconter les frasques de l'auteur décédé hier. Il connaît certains détails de la jeunesse de Richler grâce à Miss Katz, une enseignante juive aujourd'hui disparue qu'ils ont eu tous les deux à quelques années d'intervalle. Elle lui a raconté comment elle avait défendu Mordecai Richler quand il avait écrasé le nez d'un prof qui avait osé dire à sa classe turbulente : « Ça paraîtrait un Hitler, ici. » Le directeur avait accepté de transférer l'écoulier dans la classe de Miss Katz... composée de filles uniquement La situation n'a pas plu au jeune homme qui a fait l'école buissonnière pendant six mois dans une piscine publique près de la rue Rachel. Miss Katz y allait tous les jours prendre sa présence... sans le dénoncer. « Elle demandait « Mordecai Richler » et il répondait « présent », raconte M. Stevens.

Il y a quelques années, Peter Naymark, 85 ans, bénévole à Jeunesse au Soleil, a rencontré Richler lors d'une réunion d'anciens de Baron Byng, fournée 1948, année de la fin d'études de l'écrivain. « Après 10 minutes, il voulait un verre. Je lui ai dit qu'il n'était pas encore midi et il m'a répondu : « Quelque part dans le monde, il est midi ! » »

De toute façon, personne n'était très à l'aise quand Mordecai Richler participait à ces réunions. « Ce n'était pas un homme



« C'est ici qu'on trouve l'essence de Richler », soutient Sid Stevens (à gauche), en évoquant le Baron Byng High School, l'école qui a vu passer l'adolescence du célèbre écrivain. « Il détestait cette école. Jamais je ne l'ai vu rire quand il y était de passage. » À droite, le célèbre restaurant Wilensky, angle Fairmount et Clark, immortalisé par Mordecai Richler dans son roman *L'Apprentissage de Duddy Kravitz*.

agréable. Il était très dur, très direct, il disait toujours ce qu'il pensait, avec franchise, estime M. Naymark. Je n'ai jamais rencontré personne comme lui. Il était très intelligent. »

Contrairement à Leonard Cohen, « l'autre anglophone » connu des francophones à Montréal, Richler n'était pas très zen et loin d'être bouddhiste... L'homme était assez négligé pour se faire offrir un panier de nourriture quand il se présentait à l'entrée de Jeunesse au Soleil. « Je pourrais acheter cette baraque ! » s'exclamait-il, selon Sid Stevens.

Madame Freda Inhaber-Kopyto, bénévole elle aussi, vit dans le quartier depuis 53 ans. « Tout était juif, raconte-t-elle. Les bibliothèques, les bouchers, les boulangeries... C'était un vrai petit village où nous avions même trois journaux ! » Selon ses souvenirs, les parents juifs étaient nombreux à ne parler ni anglais ni français. « Les écoliers amenaient des notes d'épicerie écrites en hébreu pour expliquer leurs absences, et, bien sûr, personne ne s'en rendait compte ! » Sid Stevens renchérit : « Vous pouviez vivre ici en ne parlant que le yiddish. »

Le temps était maussade hier après-midi alors que nous nous rendions au célèbre res-



Photos PIERRE CÔTÉ, La Presse ©

taurant Wilensky, angle Fairmount et Clark, immortalisé par Mordecai Richler dans son roman *L'Apprentissage de Duddy Kravitz*. Maus-sade comme l'était l'écrivain... Triste comme l'était M^{me} Wilensky, assaillie toute la journée par une horde de journalistes. « Je ne savais pas qu'il était malade à ce point », a-t-elle murmuré. Normal, elle ne l'avait pas vu depuis des années. Sur le mur, jaunés par le temps, des articles de journaux sur le tournage de *Duddy Kravitz*, avec l'acteur américain Richard Dreyfuss, chez Wilensky. « Tout a changé, sauf ici », dit la propriétaire.

« Le Québec et Montréal, c'est chez moi », confiait Mordecai Richler à Michel Vastel dans une entrevue pour la revue *L'actualité* en 1996. Et, effectivement, Montréal tenait une grande place dans l'oeuvre de l'auteur, qui a fait du Mile-End un lieu mythique, comme le Plateau Mont-Royal de Michel Tremblay. Mais le Mile-End a beaucoup changé au fil des ans, où la communauté portugaise a remplacé la communauté juive. N'eût été des romans de Mordecai Richler, son souvenir s'en serait allé, comme ceux de Barney, écrivain grognon et atteint de la maladie d'Alzheimer, le dernier personnage qu'il ait créé.

L'auteur par qui est arrivée la controverse

STÉPHANIE BÉRUBÉ

« IL FAISAIT L'UNANIMITÉ sur deux points : la grandeur de son oeuvre et le fait qu'il était un polémiste redoutable », affirme Bruno Roy, auteur et président de l'Union des écrivains du Québec auquel, faut-il le préciser, n'appartenait pas Mordecai Richler. La mort de l'auteur du *Monde de Barney* n'a pas balayé d'un coup toute la controverse, et les ressentiments qu'ont suscités ses écrits polémiques.

Plusieurs personnalités du monde culturel québécois refusaient hier de parler de Mordecai Richler, de l'homme comme de l'auteur. L'un d'eux, après s'être assuré que ses propos ne seraient pas rapportés, a déclaré qu'il n'était qu'un fauteur de troubles, en utilisant cependant des termes moins corrects. Il avait le don de soulever l'ire, ce qui lui faisait extrêmement plaisir, raconte son éditeur et ami Doug Gibson. « Il était très content lorsqu'il apprenait qu'il avait fâché des gens. C'était un satiriste fantastique, très déçu de nous, les êtres humains qui agissent mal. » Gibson poursuit en affirmant que Mordecai Richler aspirait à un monde meilleur.

Cette quête d'un mieux-être aura échappé à certains observateurs. « Bien que natif du

Québec où il vécut de nombreuses et, de toute évidence, heureuses et fructueuses années, il n'aura pas su comprendre les aspirations du Québec moderne, ce que nous regrettons vivement, car avec son talent il aurait pu les faire connaître à leur juste valeur », écrit Guy Bouthillier, président de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Raymond Villeneuve, président du Mouvement de libération nationale du Québec, affirme même que Richler a utilisé son talent afin de « salir le peuple québécois à l'étranger ». « Oui il aimait le Québec, mais il l'aimait lorsqu'il était à plat ventre et soumis. J'ai de la difficulté à le considérer comme un Québécois », poursuit M. Villeneuve.

L'historien Pierre Ancil, spécialiste de la communauté juive, déplore que les écrits polémiques de Richler aient pris toute la place, qu'ils prédominent son oeuvre littéraire. D'ailleurs, affirme Pierre Ancil, en lisant ses romans on s'aperçoit que Richler n'était pas un ennemi des Québécois francophones, bien au contraire. « Il y a une sympathie cachée envers les Canadiens français dans les romans (de Richler) », dit Ancil, qui rappelle par ailleurs qu'il n'y a pas que les Québécois francophones qui aient été la cible de l'ironie Richler : les Juifs ont aussi été éraflés au passage. Ce qui expliquerait sa relation

trouble avec la communauté juive montréalaise.

Pour Ghila Sroka, responsable du magazine *Tribune juive*, Richler entretenait de très mauvaises relations avec cette communauté parce qu'il critiquait très sévèrement l'establishment dans ses livres. « Il y avait plein de sarcasmes contre l'establishment juif, contre les Bronfman, mais il adorait le peuple communautaire qui lui rendait très bien », déclare M^{me} Sroka.

Joseph Gabay, président du Congrès juif du Canada, souligne que Mordecai Richler a toujours été en marge de la communauté juive. Selon lui, il avait eu maille à partir avec cette communauté, notamment parce qu'on prenait tout ce qu'il disait comme étant la position officielle de tous les Juifs montréalais. Un malheureux quiproquo, dit-il.

« Richler s'amusait à critiquer le Québec parce qu'il avait des problèmes avec les mesures coercitives », mentionne pour sa part Max Bernard, le vice-président honoraire du Congrès juif du Canada, région du Québec. M. Bernard soutient toutefois que la communauté juive a toujours été très fière de Mordecai Richler, l'auteur de romans qui a si bien dépeint les réalités des Juifs de Montréal. « C'est lui qui a présenté le smoke-meat au monde entier », dit M. Bernard en riant.

MORDECAI RICHLER, 1931-2001

YVES BOISVERT

yves.boisvert@lapresse.ca

Let's drink to that

On n'est jamais une seule chose, et Mordecai Richler en fut plusieurs, extrêmement.

Extrêmement brillant, extrêmement doué, extrêmement drôle, extrêmement baveux, extrêmement fêtarde, extrêmement malhonnête intellectuellement. Cela dépendait du travail, du sujet et de l'heure du jour.

S'il avait eu à pondre une chronique sur sa propre mort, il y aurait eu beaucoup d'ironie et deux, trois jambettes à de vieux ennemis qui lui survivront. Tiens, pourquoi pas des indépendantistes québécois et quelques politiciens.

Vrai qu'au Québec on a eu affaire surtout au polémiste rugissant. Dommage, nous dira-t-on, puisque c'était aussi un grand écrivain. Dommage ou pas, ce fut son choix de sauter dans la mêlée politique, et il l'a fait joyeusement, sans retenue. Pour les francophones du Québec, c'est donc beaucoup un essayiste politique qui vient de mourir.

On a insisté pour dire que par ses écrits, il s'est fait des ennemis aussi bien dans la communauté juive que dans l'establishment *waspy* de Toronto avant de devenir le meilleur ennemi des nationalistes québécois. *Nothing personal here*, en somme.

Eh bien non, justement. Il y avait sur la question québécoise quelque chose de très profondément personnel. Il reprochait aux nationalistes leur « tribalisme » et leur tendance à se replier sur eux-mêmes, mais lui-même éprouvait de toute évidence un sentiment de dépossession face à la montée du pouvoir francophone à Montréal.

Dans le reportage qu'il a produit pour la BBC en 1992, il dit bien que sans les francophones, le Canada serait un pays ennuyeux à mort. Mais sa vision même des francophones les réduisait dans sa description au mieux à une joyeuse tribu, précisément. Vantant leur « vitalité » et

« joie de vivre » sur fond de scènes de terrasses de la rue Saint-Denis. Plus cliché que ça, tu vas veiller à la cabane à sucre.

Une des scènes les plus révélatrices de ce document est sa visite de son quartier d'enfance du Mile-End, entre le boulevard Saint-Laurent et l'avenue du Parc ; entre la rue Rachel et la rue Bernard. Schachter's Cigars and Soda est devenu Encadrement Laurier, note-t-il.

Une façon de mêler la nostalgie et l'incompréhension. Les francophones ont maintenant le haut du pavé, alors de quoi se plaignent-ils ? Pourquoi les nationalistes traînent-ils toujours cet air d'éternels humiliés ? se demandait-il.

Et d'écrire que René Lévesque ne méritait pas la réputation d'honnêteté qu'on lui a faite. Et des choses comme « s'il avait décidé de me pendre (Lévesque), alors même qu'il aurait resserré la corde autour de mon cou, il se serait plaint de l'humiliation qu'il aurait ressentie de devoir utiliser le gibet. Ensuite, pendant que mon corps se serait balancé au vent, il m'aurait blâmé de l'avoir forcé à m'assassiner, car je l'obligerais à se sentir coupable, lui un francophone si gentil, si modeste et si opprimé ».

L'effet est très réussi, mais le procédé particulièrement vicieux. Un peu comme si j'écrivais : si Mordecai Richler avait décidé un jour de découper un indépendantiste en petits morceaux... en fait, il n'aurait pas réussi parce qu'il était trop brouillon. Il aurait finalement utilisé une hache, une technique qui lui ressemble davantage, mais qui a le désavantage de salir énormément.

Bof, salir, il n'en avait cure. Il l'a fait abondamment. Laisser croire que Lévesque s'abreuvait à la même fontaine que Lionel Groulx ne l'embarrassait guère (voir au contraire *René Lévesque et la communauté juive*,



de Victor Teboul, Édition Les Intouchables, qui vient de sortir.) Pas plus que de laisser

croire que le Québec est largement antisémite. Il a ensuite dilué son affirmation en visant les seuls « nationalistes » ; pour finalement dire qu'ils sont certes « tribaux », de nos jours, mais que la majorité n'est plus antisémite.

Comme quoi, à ses yeux, l'humanité progresse, même au Québec...

Le problème n'est pas qu'il ait critiqué le projet souverainiste, la loi 101, René Lévesque, les nationalistes québécois, les élans antisémites réels des élites nationalistes des années 1930, les pages peu glorieuses du *Devoir* d'avant-guerre, les passages honteux de Lionel Groulx et de certains disciples. Ni même, au fond, qu'il ait attaqué le Québec en général.

Aux réactions épidermiques qu'il suscitait au Québec, on répliquait que les francophones sont trop soupe au lait, incapables d'autocritique.

Peut-être y a-t-il de cela, et sans doute plusieurs vérités ont-elles été balayées sous le tapis. Mais vu les procédés littéraires excessifs du bonhomme, vu ses dérapages, comment s'étonner de réactions « émotives » ? Comment penser que l'on fera la part des choses calmement ?

De toute manière, la question n'était pas là. L'ennui, bien sérieux, est qu'il a été une des seules voix « crédibles » à parler en profondeur de la réalité sociopolitique québécoise à l'extérieur. Et, sous son vernis pseudo-journalistique, les faits étaient souvent croches.

À l'extérieur ? Enfin, là où ça compte : à New York et à Londres. Jean-François Lisée, avant d'être conseiller de Jacques Parizeau et Lucien Bouchard, a été correspondant de *La Presse* à Washington. Il avait recensé huit articles analytiques majeurs aux États-Unis dans la quinzaine d'années ayant suivi l'élection du Parti québécois, en 1976. Là-dessus, sept avaient été écrits par Richler. Dans *The Atlantic*, le *New York Times Magazine*, et *The New Yorker*. Et sans compter ses contributions plus ou moins directes à de nombreuses émissions d'affaires publiques.

« Ce n'est pas la faute de Richler si les rédacteurs en chef manquaient d'imagination, mais le fait est que Richler a eu une influence démesurée sur la perception du Québec aux États-Unis. Il a fait passer René Lévesque pour antisémite et diffamé tout un mouvement », dit-il.

Richler a notamment écrit dans *The Atlantic Monthly* ce qu'il a décrit par la suite comme une « gaffe embarrassante » : que la chanson du PQ en 1976 *À partir d'aujourd'hui demain nous appartient* était copié sur une chanson nazie (fictive) tirée du film *Cabaret*, ce qui était parfaitement loufoque.

Mais en écrivant que les juifs québécois avaient eu un frisson dans le dos le soir du 15 novembre 1976, en entendant cette chanson, a produit son petit effet, on s'en doute. « Une université juive a retiré une invitation lancée plus tôt à Lévesque à la suite de cet article », dit Lisée.

Est-ce tout ce qu'on retiendra de Richler ? Sans doute pas. Son oeuvre romanesque lui survit, quoique plus silencieusement. Et elle vivra plus longtemps que ses essais.

Let's drink to that.

■ ■ ■

LÀ-DESSUS, je pars en vacances. De retour à la mi-août. Bon été.



Mordecai Richler au cours d'une conférence prononcée en septembre 1998 devant le Canadian Club de Toronto, qui l'avait élu Canadien de l'année 1997.

Un ami loyal et un auteur exceptionnel

STÉPHANIE BÉRUBÉ

SES PROCHES se rappellent l'ami loyal, de l'homme tendre lorsque à l'ombre des lumières des projecteurs ; les lecteurs parlent de l'auteur exceptionnel qu'était Mordecai Richler qui savait, parfois même à contrecœur, rallier les critiques derrière son oeuvre littéraire.

« Il est celui qui a décrit le mieux Montréal, juge l'auteur et journaliste Gilles Marcotte, qui a plusieurs fois livré d'excellentes critiques des oeuvres de Richler. Il avait une vision vaste, Montréal était le centre d'un univers qui comprenait New York, Paris, Winnipeg. »

« Mordecai Richler a une place

unique dans la littérature canadienne. Il a ouvert la voie pour les plus jeunes auteurs, dit son éditeur, Doug Gibson. Dans 50 ans, on lira encore du Mordecai Richler. Et c'est tout ce qui compte. »

Les témoignages de sympathie affluaient hier : la gouverneure générale du Canada, Adrienne Clarkson, parle d'un grand romancier, « un homme tout aussi courageux qu'il était libre, il a écrit des romans et des essais irrésistibles parce qu'ils pénétraient dans nos croyances communes, les dévastant de son humour décapant et de son esprit mordant ».

« Les romans de Mordecai Richler tracent un portrait de Montréal comme personne », affirme pour sa part l'historien Pierre Antcl, qui

qualifie Richler de premier grand romancier juif de Montréal. D'après lui, les Québécois auraient grand intérêt à découvrir tout l'univers de Richler, un univers qui se retrouve peu ailleurs. « C'est triste à dire, mais je pense que l'homme va un peu s'effacer devant l'oeuvre et que l'oeuvre va s'imposer », conclut Pierre Antcl.

« Montréal a été touché très durement récemment : Maurice Richard, Jean Drapeau, Nick Auf der Maur, Pierre Trudeau. Et là, Mordecai Richler. Des gens très différents, mais tous très importants », rappelle Terry Mosher, alias Aislin. Le caricaturiste du quotidien *The Gazette* a souvent été inspiré par le personnage Mordecai Richler. Il était facile à caricaturer ? « A piece

of cake », répond Aislin en riant.

Le dessinateur a fait une trentaine de caricatures de l'écrivain durant sa carrière. « Il aimait tellement soulever la controverse », dit Terry Mosher qui parlait hier avec admiration de Mordecai Richler, un ami loyal, « quelqu'un de bien ». Le caricaturiste se rappelait avoir assisté à une conférence donnée par Richler, il y a plusieurs années. « J'avais quitté la salle en même temps que lui, se souvient le dessinateur. Sa femme avait brisé son soulier et Mordecai l'avait aidée à traverser la rue. Très tendrement. Ça m'avait beaucoup ému de les voir et je m'étais dit que la vie publique et la vie privée d'une même personne étaient parfois très différentes. »

L'oeuvre de Richler

Romans :

- > *The Acrobats*, 1954
- > *Son of a Smaller Hero*, 1955
- > *A Choice of Enemies*, 1957
- > *The Apprenticeship of Duddy Kravitz*, 1959 (*L'Apprentissage de Duddy Kravitz*)
- > *The Incomparable Atuk* (Titre américain : *Stick Your Neck Out*), 1963
- > *Cocksure*, 1968 (*Un cas de taille*)
- > *St. Urbain's Horseman*, 1971
- > *Joshua Then and Now*, 1980 (*Joshua au passé, au présent*)
- > *Solomon Gursky Was Here*, 1989
- > *Barney's Version*, 1997 (*Le Monde de Barney*)

Autres ouvrages

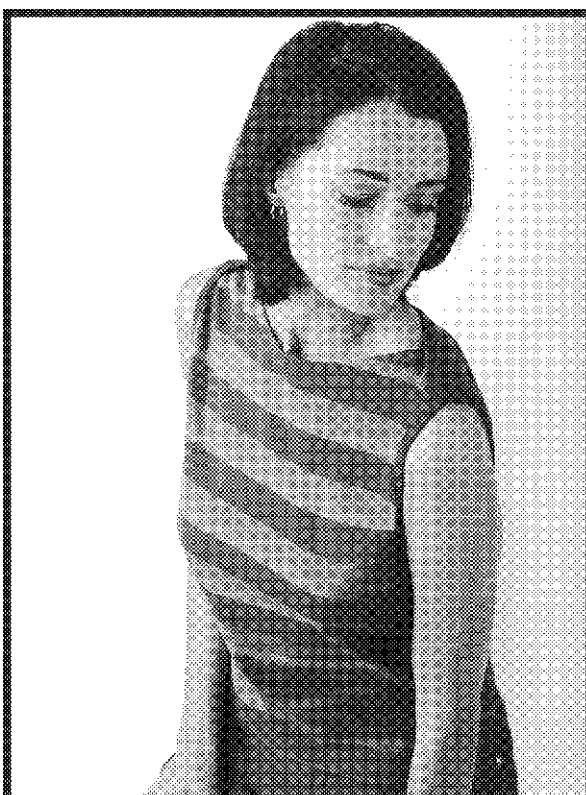
- > *Hunting Tigers Under Glass*, 1972
- > *Shovelling Trouble*, 1972 (titre américain : *Notes on An Endangered Species*, 1974)
- > *Home Sweet Home : My Canadian Album*, 1984
- > *Oh Canada, Oh Quebec*, 1992 (*Oh Canada, Oh Québec ; Re-quiem pour un pays divisé*)

Textes pour le théâtre ou le cinéma

- > *Life at the Top*, 1965
- > *The Apprenticeship of Duddy Kravitz* (roman adapté pour le cinéma) 1974
- > *Fun With Dick and Jane*, 1977
- > *Joshua Then and Now* (roman adapté pour le cinéma), 1985

Livres pour enfants :

- > *Jacob Two-Two Meets the Hooded Fang*, 1975
- > *Jacob Two-Two and the Dino-saur*, 1987
- > *Jacob Two-Two's First Spy Case*, 1985



CONTEMPORAINE*

CAMI RAYURE BONBON

Une exclusive Simons, un tee-shirt sans manches, belle encolure bateau croisée sur l'épaule. Fin tricot de coton ultra stretch. 5 combinaisons de coloris mode. P.m.g.tg.

14.99

SOULDE

MODE

SOLEIL

BLOUSE MINI POIS

Une blouse manches courtes, col tailleur, en polyester fluide, coupée spécialement pour Simons. Petits pois blancs sur fond marine.

29.95

Rég. 65.00*

JUPE BRODÉE ARABESQUES SATIN

Une jupe en coton très raffinée avec fils de satin en relief qui courent partout en formant des arabesques de feuilles stylisées. Bande de taille en contraste. Rouge ou kaki. P.m.g.tg.

49.95

Rég. 65.00*



CAMI BLOC LISÉRÉE EN NOIR

Une essentielle pour l'été, tricot coton et acrylique, facile d'entretenir qui garde sa forme et sa belle apparence. Tons dominants de vert, bleu, orange. M.g.tg.

19.99

Rég. 29.95*

2970462A

VALEURS MODE EXCLUSIVES, PRIX EXCEPTIONNELS



la maison
simons

GARANTIE DE QUALITÉ SIMONS DANS TOUS NOS RAYONS

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL 977 STE-CATHERINE OUEST • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

La crise du logement frappe 300 ménages

ALEXANDRE VIGNEAULT

La Ville de Montréal persiste à dire qu'il n'y a pas de crise du logement, mais plutôt une « situation d'urgence » et qu'elle n'a pas « sous-estimé » l'ampleur du problème. Cependant, les chiffres semblent plutôt donner raison au Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), qui a sonné l'alarme il y a deux semaines.

En effet, les lignes de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), chargé vendredi de trouver un toit aux sans-logis, ne dérogissent pas. L'organisme a déjà reçu 307 demandes d'aide et le YMCA du centre-ville, qui sert d'hébergement temporaire, pensait afficher complet hier soir.

« On continue de recevoir des demandes de gens sans hébergement, confirme Louise Hébert, porte-parole de L'OMHM. On continue d'en référer au YMCA. »

Le YMCA de la rue Stanley, qui accueille des familles depuis samedi soir, abritait 69 ménages en détresse hier après-midi et Louise Valois, assistante administrative, indiquait que l'endroit pouvait encore en accueillir environ 10, « pas plus ».



Photo MARTIN C. CHAMBERLAND, La Presse ©

Lundi soir, Virginie Hockers, du YMCA, a donné des repas aux sans-logis Aldo Maltera et Francine Riendeau.

L'OMHM n'avait identifié que 13 ménages dans le besoin il y a une semaine. Sur les 307 ménages qui l'ont contacté durant le long week-end du 1^{er} juillet, 161 ont été relogés, 20 ont trouvé un nouveau toit par leurs propres moyens et, selon la Ville, 60 cas restent à régler d'ici vendredi.

Quelque 70 familles impossibles à joindre ou qui ont refusé une première proposition pourraient s'ajouter à cette liste. « Il doit y en avoir (parmi ceux-là) qui ont be-

soin d'un logement », a admis Normand Daoust, directeur de l'OMHM, hier matin, alors que la Ville faisait le bilan des opérations de la fin de semaine.

La Ville de Montréal affirme que tous les sans-logis seront relogés dans un appartement permanent d'ici vendredi. Une promesse qui pourrait être difficile à tenir si le nombre d'appels ne diminue pas à l'OMHM. « C'est sûr que s'il se rajoute des gens entre-temps, ça pourrait aller à lundi, avoue M^{me} Hébert. Notre problème, c'est qu'on

a des petits logements, mais on a besoin de grands logements. »

Le responsable de l'habitation au comité exécutif de la Ville, Ivon Le Duc, a profité de la conférence de presse d'hier matin pour écorcher le FRAPRU, qu'il accuse d'avoir « dépassé les bornes » en ne cessant de parler de « crise » du logement alors que la Ville ne voyait qu'une « situation d'urgence ». Il affirme que la Ville n'a « jamais perdu le contrôle ».

« Les questions de vocabulaire nous importent peu, a rétorqué Marie-Josée Latour, organisatrice du FRAPRU. Ce qui nous importe, c'est les gens. » Elle soutient que le FRAPRU ne s'est pas trompé puisque ses estimations parlaient de 200 à 400 ménages en difficulté. L'organisme continue par ailleurs à déplorer l'absence de mesures à long terme.

Brisant un silence dénoncé la semaine dernière par le FRAPRU, le ministre fédéral responsable de l'Habitation, Alfonso Gagliano, a indiqué hier que le gouvernement fédéral a proposé aux provinces un programme à court terme de quatre ans, « qui va permettre de construire entre 60 000 et 120 000 logements abordables ».

« Il y a un comité national qui étudie comment régler cette question du logement social à long terme », a assuré M. Gagliano.

| CONSTRUCTION |

Des travailleurs sont encore exposés à l'amiante

ALEXANDRE SIROIS

MALGRÉ les efforts de prévention des dernières années, des travailleurs de la construction continuent de prendre des risques et s'exposent encore aujourd'hui à être contaminés par l'amiante.

C'est ce qu'a indiqué hier Louise De Guire, coauteure d'une étude des nouveaux cas de maladies professionnelles pulmonaires reliées à l'amiante au Québec entre 1988 et 1997. L'enquête, dont les résultats ont été rendus publics en début de semaine, a été effectuée pour la direction de la santé publique de Montréal-Centre.

« Actuellement il y a des projets pour contrer le problème de l'exposition à l'amiante dans les chantiers de construction, et on se rend compte que l'exposition est encore très présente. Alors, on se demande si la situation qu'on observe aujourd'hui n'ira pas en augmentant », a déclaré la chercheuse.

L'étude de Louise De Guire et de Simone Provencher démontre justement que les directions de la santé publique devraient se préoccuper des secteurs de la construction, de l'entretien et de la réparation de produits, pour ce qui est de l'exposition à l'amiante.

Ces domaines semblent progressivement prendre la place, peu enviable, traditionnellement occupée par le secteur des mines en ce qui concerne le nombre de cas de maladies liées à l'amiante.

« Quand on fait de la rénovation ou de l'entretien de bâtiments, les gens qui arrivent pour faire des travaux ne sont pas toujours au courant qu'il y a de l'amiante. Il peut donc y avoir des expositions importantes, méconnues », a expliqué M^{me} De Guire.

« Et les chantiers de construction sont des endroits mobiles. Les travailleurs se déplacent pas mal d'un endroit à l'autre. Alors c'est difficile d'identifier la présence d'amiante et de porter les moyens de protection nécessaires pour faire les travaux en toute sécurité », a-t-elle ajouté, précisant que les mineurs sont pour leur part suivis régulièrement.

Selon M^{me} De Guire, les dernières grèves de l'amiante ainsi que l'adoption de la loi sur la santé et la sécurité du travail, dans les années soixante-dix, « ont sûrement contribué » à modifier le portrait de l'exposition. « Mais, malgré ces lois qui sont excellentes et très intéressantes, on se rend compte que dans la construction, un problème persiste », a-t-elle dit.

« Si, en tant que syndicat, on ne se réveille pas, si on ne fait pas les démarches nécessaires, je peux vous dire que dans quelques années, on va peut-être regretter de ne pas avoir crié plus fort », a pour sa part affirmé le directeur de l'association des manoeuvres interprovinciales, Ludger Synett, qui représente entre 500 et 600 travailleurs de l'amiante au Québec.

« Il va falloir que le milieu, c'est-à-dire les travailleurs, prenne la chose en main, a ajouté M. Synett. Depuis des années, on a laissé l'employeur démanteler l'amiante à sa convenance et de la façon la plus rapide. Ce n'est pas correct. »

M^{me} De Guire suggère de mettre l'accent sur des initiatives du type du projet intégré d'intervention auprès des travailleurs de la construction exposés à l'amiante, mis sur pied récemment par la CSST et les directions de la santé publique de la province. « L'information auprès des travailleurs et des employeurs, la surveillance des chantiers, des éléments de dépistage... Plusieurs aspects sont couverts par ce programme-là, a-t-elle dit. Et je pense qu'il faut que ce soit encouragé pour mettre fin au problème. »

EN BREF

Hausse des bris de conditions

LE NOMBRE de détenus provinciaux réincarcérés pour avoir manqué à leurs conditions de libération conditionnelle a crû du tiers au Québec en cinq ans. Pendant la même période, le nombre de personnes qui ont dû reprendre le chemin de la prison à la suite d'une récidive a baissé dans une proportion de près de 15%. Les plus récentes statistiques de la Commission québécoise des libérations conditionnelles (CQLC) font état d'un «taux de réussite» de 92,4% en 2000-2001. Conformément à la nouvelle définition établie depuis quatre ans, ce taux inclut toutefois les personnes qui ont manqué à leurs conditions, ce qui a pour effet d'améliorer les résultats.



LAISSEZ-VOUS JAZZER !

Sensualité, rythmes et haute voltige se donnent rendez-vous sur la scène Banque Nationale.

À titre de commanditaire officiel du Festival International de Jazz de Montréal, la Banque est fière de vous inviter aux spectacles extérieurs gratuits des *Après-midi Banque Nationale* et de la série *Voix Banque Nationale*.

Laissez-vous envoûter par des musiciens de toutes tendances, par un son vibrant, par une émotion brute.

Venez vibrer au rythme d'une musique si chaude qu'elle vous fera frissonner.

Laissez-vous jazzer ! Soyez de la fête et venez découvrir les artistes de la scène Banque Nationale. À 13h, 15h et 17h30.



BANQUE NATIONALE

VOUS SEREZ PLUS À L'AISE

Les documents de la ZLEA enfin rendus publics

Presse Canadienne

OTTAWA — Les programmes canadiens de santé et de bien-être social ne seront pas négociables lors des entretiens devant mener à la création d'une Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), même si cela n'est pas précisé dans l'ébauche du texte de négociation de cette dernière, a fait savoir hier un haut responsable du ministère fédéral du Commerce international.

Attendu depuis longtemps, le document, truffé de clauses encore débattues, a été rendu public hier, près de trois mois après que des observateurs eurent réclamé d'en connaître la teneur.

Certains craignent que les programmes sociaux du Canada soient menacés de privatisation au cours des négociations préalables à la création de la ZLEA.

Quelque 20 000 personnes ont manifesté à Québec lors du Sommet des Amériques auquel prenaient part 34 pays, fin avril, afin de protester contre les discussions qui s'y sont déroulées et le secret les entourant.

Néanmoins, un haut responsable du ministère du Commerce international a, sous le couvert de l'anonymat, assuré que le Canada n'avait pas renoncé à protéger son filet de sécurité social.

Ottawa a donc rendu public le texte de 900 pages qui a été présenté aux chefs d'État, lors de la rencontre tenue dans la capitale



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

L'ébauche du texte de négociation devant mener à la création de la Zone de libre-échange des Amériques a été rendue publique hier. Les groupes qui ont manifesté leur désaccord au Sommet de Québec, en avril dernier, demandaient sa divulgation depuis plusieurs mois.

québécoise. Les opposants au projet de création d'une ZLEA souhaitent que le document soit accessi-

ble avant la tenue du Sommet, pour mieux comprendre les enjeux. Mais les dirigeants politiques

avaient refusé, prétextant les délais de traduction. « Il était temps », a lancé hier le porte-parole du Bloc

québécois en matière de commerce international et député de Joliette, Pierre Paquette, à la suite de la divulgation du document.

« Le gouvernement fédéral a beau clamer qu'il propose que les négociations soient plus ouvertes et plus accessibles aux citoyens, la mise à jour des textes est plus qu'incertaine, a-t-il néanmoins déploré. Après avoir d'abord assuré que la publication des documents de négociation serait systématique, le ministre Pierre Pettigrew refuse depuis de s'engager formellement en ce sens. »

Le député a également regretté le fait que les positions du gouvernement fédéral ne soient toujours pas publiques quant à quatre des neuf tables de négociation : les investissements, le mécanisme de règlement des différends, les services et les droits de propriété intellectuelle.

Une fois qu'il aura étudié attentivement les textes, le Bloc compte effectuer une tournée dans toutes les régions du Québec afin d'en faire connaître le contenu et de recueillir l'opinion des Québécois.

Le document dévoilé hier comporte un regroupement préliminaire des idées, propositions et positions de négociation des 34 pays participant aux négociations de la ZLEA.

Celles-ci doivent prendre fin au plus tard le 1^{er} janvier 2005, l'accord devant être mis en oeuvre d'ici au 31 décembre 2005.

Le passé explique les jeux sexuels de certains enfants

PASCALE BRETON

DES GESTES sexuels comme ceux faits par quelques jeunes du centre de réadaptation Limoges, à Longueuil, au cours de l'hiver sont inacceptables, mais s'expliquent facilement par le passé de la clientèle.

Plusieurs de ces jeunes, âgés de neuf à 12 ans, ont subi des carences affectives, vécu de nombreuses ruptures, mais surtout, ils ont été surexposés à la sexualité. Pour les uns, c'était du matériel pornographique, d'autres ont été témoins d'ébats sexuels tandis que certains ont été eux-mêmes agressés sexuellement.

« Ces enfants agissent par imitation, ils ne réalisent pas l'impact que peuvent avoir leurs agissements sur leurs pairs. Plusieurs gèrent leurs émotions et leur stress par le biais de la sexualité et il faut leur apprendre d'autres façons d'agir », explique Alain Trudel, chargé de l'évaluation des signalements aux centres jeunesse de la Montérégie.

La direction des centres jeunesse de la Montérégie a réuni hier des spécialistes pour expliquer le comportement des jeunes en cause ainsi que les moyens de les aider.

Entre les mois de janvier et d'avril dernier, des jeunes de neuf à 12 ans qui logent à l'Envol, l'une des deux unités du centre de réadaptation Limoges, se sont livrés entre eux à des jeux sexuels tels que la fellation ou la sodomie. La Direction de la protection de la jeunesse a ouvert une enquête après qu'un jeune s'est confié à son éducateur.

Un manque de ressources

Tout en affirmant que les jeunes du centre en question sont encadrés de façon adéquate, Daniel Michelin, un criminologue de formation, a déclaré que davantage de ressources auraient peut-être permis d'éviter la situation qui a largement été médiatisée. La semaine dernière, le syndicat affirmait la même chose.

« Si nous avions davantage de moyens, nous pourrions augmenter notre intervention et réduire les groupes. Dans un groupe moins nombreux, la contamination entre les enfants est plus facile à éviter. Il ne s'agit pas de hausser le contrôle, mais de développer une meilleure relation de confiance », a déclaré M. Michelin.

Un total de 12 enfants logent dans chacune des deux unités du centre de réadaptation Limoges. Au

moins deux éducateurs par quart de travail sont auprès d'eux sept jours sur sept alors que la nuit, un surveillant est de service.

L'adjoint au directeur général a reconnu que des ressources supplémentaires seraient nécessaires. « Une façon d'augmenter notre intervention de façon efficace est de cibler les problématiques, comme la toxicomanie, la santé mentale ou la sexualité. Peut-être nous faudrait-il un ou deux postes d'éducateurs de plus par unité, mais nous n'en sommes pas encore là. Les besoins n'ont pas encore été estimés en termes financiers », a expliqué André Cadieux.

Dans des situations comme celle qui s'est produite à l'Envol, les éducateurs doivent discuter avec les enfants pour cerner leurs réactions et les aider. Certains se sentent coupables et traînent un sentiment de honte alors que d'autres banalisent les événements. « Il faut replacer la situation dans son contexte et travailler avec les enfants, cas par cas selon ce qu'ils ont vécu », a indiqué Danielle Pelletier-Basque, conseillère clinique aux centres jeunesse de la Montérégie en expliquant à quel point la relation de confiance est importante entre l'enfant et l'éducateur.

Le Barreau étudie le cas du juge Garneau

MATHIEU PERREAULT

LE COMITÉ administratif du Barreau du Québec étudiera à compter de la semaine prochaine le cas du juge Gilles Garneau, de la chambre criminelle de la Cour du Québec, pour décider s'il y a lieu de déposer une plainte au Conseil de la magistrature.

L'an dernier, durant le procès pour agression sexuelle d'un criminel endurci, le juge Garneau a suggéré à la Couronne, à l'insu de la défense, comment plaider la cause pour s'assurer d'une peine très sévère. L'accusé, Gilles Dégarié, a été condamné à 15 ans de prison. Le commentaire du juge survenait avant même que Dégarié, qui se défendait seul, dise s'il allait produire une défense.

L'avocat qui portait la cause de M. Dégarié en appel a découvert le commentaire du juge Garneau, tenu en l'absence de l'accusé. En mars dernier, la Cour d'appel a décrété la tenue d'un second procès.

La semaine dernière, la plaignante a refusé de témoigner de nouveau, mais le nouveau juge a accepté en preuve la transcription de son témoignage au premier procès.

Hier, le porte-parole du Barreau, Léon Bédard, a dit que des

transcriptions du premier procès ont été commandées et seront distribuées aux membres du comité administratif, qui discuteront du commentaire du juge Garneau à leur prochaine réunion, à la mi-août. M. Bédard a dit que le Barreau a été informé de la situation par une chronique parue dans *La Presse* samedi dernier.

La porte-parole du ministre de la Justice du Québec Paul Bégin a indiqué qu'il lui était impossible de joindre M. Bégin avant la mi-juillet pour lui demander s'il allait porter plainte contre le juge Garneau.

La juge en chef du Québec, Huguette Saint-Louis, a déjà indiqué qu'elle attendait la fin du procès Dégarié.

Du côté de l'Association des avocats de la défense du Québec, la conspécation règne. Le vice-président Denis Mondor déplore le commentaire du juge Garneau durant le procès Dégarié, parce qu'il mine la crédibilité de la justice auprès de l'opinion publique.

Mais M^{re} Mondor estime qu'avec la publication d'articles sur le procès avorté, le juge Garneau « a eu sa leçon » et qu'il n'est pas nécessaire que le Conseil de la magistrature étudie son cas.

Les sept mots tabous de l'industrie automobile.

Vous êtes sur le point de dépenser de l'argent durement gagné pour vous offrir une voiture. Mais il y a bien plus que les sièges chauffants qui vous importent. Alors aujourd'hui, Mercedes-Benz va vous parler de sujets rarement abordés : tous les coûts associés à la possession d'une automobile. Selon *IntelliChoice*, les dépenses entraînées par des voitures similaires peuvent varier de plusieurs milliers de dollars. Pour éviter de payer plus cher pour rien, il suffit de choisir la bonne voiture dès le départ.

1. ENTRETIEN : Le Système de service souple de la E320 détermine la date optimale des visites d'entretien en fonction de la qualité de l'huile et de vos habitudes de conduite. La première a lieu à environ 17 000 km. Et le coût estimé de l'entretien est de 1300 \$ pour 4 ans ou 80 000 km, soit moins d'1 \$ par jour.

2. RÉPARATIONS : CAA-Québec a étudié le coût de 10 pièces détachées d'origine de voitures de luxe de l'année-modèle 2000. La E320 s'est avérée entraîner le coût total le moins cher de toutes les voitures européennes – jusqu'à 34 % de moins.

3. FINANCEMENT : L'ensemble le plus flexible et le plus avantageux d'options et de modalités personnalisées dans le domaine de l'automobile de luxe. Sans oublier notre *First Class Finish*,[™] qui permet d'éviter les surprises en fin de bail.

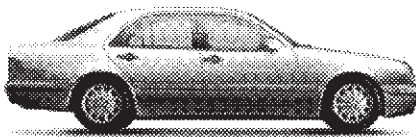
4. ASSURANCE : L'assurance automobile coûte cher, surtout lorsque vous y faites appel. Toute Mercedes est dotée de systèmes permettant d'éviter l'accident, comme le Freinage d'urgence assisté et le Programme de stabilité électronique, afin de vous aider à garder le contrôle de votre véhicule et de vos coûts d'assurance.

5. CONSOMMATION : Selon le Guide de consommation de carburant de Ressources naturelles Canada, la E320, véhicule à très faible taux d'émission (ULEV), consomme en moyenne 1 960 litres par an, soit moins que tout véritable concurrent.

6. FRAIS : Chez Mercedes-Benz, tout est clairement énoncé : modalités du bail et du financement, taux d'intérêt, frais pour le kilométrage en sus, et même les coûts résiduels. La transparence financière totale est de rigueur.

7. DÉPRÉCIATION : Comme une Mercedes-Benz conserve si bien sa valeur à long terme, la seule chose aussi satisfaisante que de conduire une E320 pourrait bien être de la revendre. Pour en acheter une autre, bien entendu.

Chez Mercedes-Benz, nous savons que l'achat d'une voiture de luxe n'est pas une mince affaire. Et nous vous offrirons une valeur exceptionnelle en retour. En effet, les experts de *IntelliChoice* ont comparé les coûts de possession d'une E320 à ceux d'une douzaine de voitures de prix semblable. Et ils ont trouvé que les coûts de la E320 étaient tellement moins élevés que ceux des autres modèles – 9 194 \$ U.S. de moins – qu'ils l'ont nommée « Meilleure valeur automobile hors tout 2001 »! La E320. Une valeur équitable à partir de 67 990 \$. Un choix judicieux si vous désirez en avoir pour votre argent. Pour l'adresse du concessionnaire le plus proche : 1 800 387-0100 ou www.mercedes-benz.ca.



La Berlina Mercedes Benz E320 2001



Mercedes-Benz
L'avenir de l'automobile

Coderre jugé sévèrement

LOUISE LEDUC

LE SECRÉTAIRE d'État au Sport amateur, Denis Coderre, n'a pas fini d'entendre parler de son invitation à voter pour Jean Charest aux prochaines élections, lancée lors d'une cérémonie de prestation de serment de nouveaux citoyens, le jour de la fête du Canada.

« On vous a parlé de droit de vote, mais n'oubliez pas : C-H-A-R-E-S-T », a alors lancé M. Coderre à un petit groupe de nouveaux Canadiens.

Le député de Sherbrooke aux Communes, Serge Cardin, ne l'a pas trouvée drôle. « Le ministre Coderre a été égal à lui-même. Mais ça reste grave, très grave même ce qu'il a fait. C'est énorme. C'est un gros manque de sens et de maturité démocratiques. »

Interrogé sur le sujet hier lors d'une conférence de presse portant sur la prochaine commission sur le déséquilibre fiscal, le chef libéral du Québec Jean Charest a fait remarquer qu'il n'était pour rien dans cette déclaration qui se voulait humoristique.

Le secrétaire d'État à l'accueil et à l'intégration des immigrants, André Boulerice, a de son côté tenu à dénoncer les commentaires de Denis Coderre. « La plus récente déclaration de Denis Coderre est disgracieuse... Il s'agissait d'un événement officiel. Les Canadiens nouvellement assermentés sont suffisamment intelligents pour savoir pour qui voter. C'est un manque de professionnalisme flagrant. Si un député péquiste y était allé d'une déclaration du genre prônant le choix de Bernard Landry, les feuilles d'érable en auraient saigné. »

Le président du Mouvement souverainiste du Québec, Gilles Rhéaume, a été encore plus sévère. Dans une lettre envoyée au Directeur général des élections, il a demandé une enquête sur cette déclaration. « Les nouveaux citoyens ont droit à plus de respect de leurs droits fondamentaux et ne doivent plus être pris en otage par des matamores sans scrupules. M. Coderre doit donc être rappelé à l'ordre et prendre conscience de la gravité de son geste, qui porte un dur coup à la qualité de la vie démocratique

de chez nous, peut-on lire dans la missive envoyée hier.

Intercepté au dévoilement du timbre à l'effigie de Pierre Elliott Trudeau, Denis Coderre a simplement laissé tomber : « C'était une blague et tout le monde a ri. Il n'y a rien là, c'était une farce. »

L'épisode de la fête du Canada rappelle cette autre déclaration de Denis Coderre qui, dans une assemblée de comté en 1995, aurait déclaré au sujet d'Osvaldo Nuñez, alors porte-parole du Bloc en matière d'immigration, qu'il ne « permettrait jamais qu'une personne à qui nous avons offert l'asile politique, parce qu'elle était en danger de mort dans son pays, vienne cracher sur notre drapeau et prôner la séparation du Québec. Des fois, j'ai envie de remettre la loi de la déportation et de renvoyer dans leur pays des gens qui crachent sur mon drapeau ».

Le député bloquiste avait alors demandé une rétractation publique, se disant « profondément choqué et scandalisé ». Les délégués avaient même approuvé une résolution d'urgence en ce sens.

L'accès au bac stagne depuis dix ans

SÉBASTIEN RODRIGUE

LA PROPORTION de la population qui entame un baccalauréat stagne depuis 10 ans dans les universités québécoises selon des statistiques compilées par le ministère de l'Éducation du Québec. Mais les femmes continuent de creuser l'avance qu'elles détiennent sur les hommes pour l'accès au diplôme de premier cycle.

Pour l'année scolaire 1989-1990, la proportion d'une génération qui s'inscrivait une première fois à un baccalauréat était de 35,8 %. Dix ans plus tard, en 1999-2000, ce taux se retrouvait exactement au même point, après un sommet de 39,7 % en 1992-1993 et un creux de 33,9 % en 1998-1999.

« Un seuil élevé a déjà été atteint, mais cela dépend du marché du travail et de ce qui se trouve en amont, c'est-à-dire le collégial et le secondaire », explique André L'Espérance, démographe au ministère de l'Éducation. L'accent mis sur les formations techniques et professionnelles viendrait aussi ralentir l'accès au baccalauréat, note-t-il. Par ailleurs, l'accès aux études collégiales

est relativement stable. Le taux d'accès au cégep était de 59,7 % en 1999-2000 comparativement à 58,3 % en 1985-1986.

Par ailleurs, plus de femmes que jamais accèdent aux bancs de l'université : sur 10 admissions au baccalauréat, il y a six femmes pour quatre hommes environ. Depuis 15 ans, la proportion de femmes qui ont amorcé des études à ce niveau a augmenté de 11 points de pourcentage pour atteindre 42,3 % en 1999-2000. Chez les hommes, peu de progrès ont été accomplis pour cette même période et 29,6 % d'entre eux ont accédé à un baccalauréat en 1999-2000.

Le ministère s'intéresse davantage à la proportion de la population qui obtient un diplôme. À cet égard, son objectif de 30 % pour

2010 est en voie d'être atteint, estime le démographe. En 1998, le taux d'obtention d'un baccalauréat était de 26,6 % au Québec, soit une moyenne plus élevée que l'ensemble des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui se situe à 23,2 %.

M. L'Espérance observe cependant une baisse d'intérêt pour le baccalauréat chez les plus de 25 ans. « Ils se tournent moins vers le baccalauréat parce qu'ils ont atteint le niveau souhaité ou bien les conditions économiques les éloignent des études », mentionne-t-il.

Précisons que pour arriver à leurs résultats, les statisticiens du MEQ « simulent » une génération composée à 90 % de personnes âgées de 19 à 30 ans. Ils examinent le taux d'inscription pour chaque âge et établissent une moyenne pondérée selon le poids de chaque groupe d'âge dans la population en général.

« Il y a une croyance qui dit que si l'économie va bien, les gens ont moins tendance à étudier et vice versa », souligne M. L'Espérance. Pour la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), il s'agit d'une partie de l'explication. La

FEUQ croit aussi que le problème se trouve dans la déficience du régime d'aide financière pour les étudiants. « Depuis 1994, il n'y a jamais eu d'ajustement de l'aide financière. À part une légère indexation, ce qu'on donne aux étudiants est loin des besoins réels », affirme Andrée Mayer-Périard, présidente de la FEUQ.

Le régime actuel découragerait donc les étudiants, selon la Fédération, parce qu'il est beaucoup plus intéressant de travailler que d'étudier lorsque le marché du travail est bon. « Cette situation est grave parce que le premier diplôme est important et il s'agit d'un bénéfice pour la société, mais aussi pour l'étudiant », note Mme Mayer-Périard.



Grande vente d'entrepôt

Modèles démonstrateurs

3 jours seulement
Ven. - sam. - dim.
6, 7 et 8 juillet
Ven. 10 h à 21 h / Sam. - dim. 10 h à 17 h

Premier arrivé, premier servi
Quantité limitée

Payez et emportez (livraison sur demande)

Toute la marchandise en bas du prix coûtant:
canapés, causeuses, fauteuils (cuir ou tissu),
unités T.V./audio, lits, bureaux, tables, chaises,
buffets, tables salon, lampes, encadrements

Adresse de l'entrepôt :
2635, Charlemagne
Montréal (2 rues à l'ouest de Pie IX)

Spéciaux également en magasin

claudelacombe meubles

3807, rue Hochelaga, Mtl. • (514) 255-5126 ou (514) 255-5311





Festival d'été de Québec

5 au 15 juillet

Laissez-vous transporter vers tous les rythmes...

Charlson francophone



Manu CHAO
5 juillet

Rock



Arthur H*
6, 7 et 8 juillet

Blues



George THOROGOOD
8 juillet

nouvelles tendances



GROOVY AARDVARK
14 juillet

Blues



John HAMMOND
8 juillet

Blues



Corey HARRIS*
9, 10 et 11 juillet

Blues



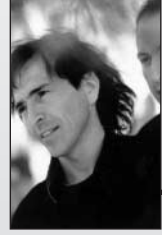
Érik TRUFFAZ*
9 juillet

Blues



FONKY FAMILY
13 et 14 juillet

Musique du monde



I MUVIRI
5 juillet

Classique



Cheb MAMI
10 juillet

Classique



Sergei NAKARIKOV*
14 juillet

Classique



Julia MIGENES*
15 juillet

Jazz



John PIZZARELLI Trio*
5 et 6 juillet

Jazz



BeLe & Steff*
13 et 14 juillet

Pop



LO'JO
11, 12 et 13 juillet

Pop



OKOUMÉ LES RESPECTABLES
11 juillet

...vers toutes les merveilles!



LES BELLA DONA
5, 6, 7 et 8 juillet



FANFARE POURPOUR
5 et 6 juillet



POM POM THÉÂTRE
5, 6, 7 et 8 juillet



LES BALADINS DU MIROIR*
5, 6, 7 et 8 juillet



LA COMPAGNIE D'AILLEURS
12, 13, 14 et 15 juillet



Annie BROCOLI
14 juillet

POUR CONNAÎTRE L'ENSEMBLE DE NOTRE PROGRAMMATION : WWW.INFOFESTIVAL.COM

* Billets en vente sur le réseau Billetech au 843-8131 ou au 1-877-843-8131 ou à l'entrée des spectacles

FORAITS FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

Québec et son festival • 2 NUITS

- 2 nuits en hôtel 3 ou 4 étoiles
- 2 petits-déjeuners
- Le macaron du Festival

Un tour de ville guidé de Québec

L'entrée au Musée de la civilisation

1 souper croisière sur le Saint-Laurent

À PARTIR DE 332 \$

Québec / Charlevoix • 4 NUITS

- 2 nuits en hôtel 4 étoiles à Québec
- 2 nuits au Manoir Richelieu
- 4 petits-déjeuners

1 tour de ville guidé de Québec

Le macaron du Festival

1 croisière aux baleines

Entrées VIP au Casino de Charlevoix

À PARTIR DE 699 \$



Québec



la région de
QUÉBEC



Hilton
Québec

POUR RÉSERVATION : 1 888 549-5559



Hydro
Québec



Leclerc



Desjardins



METRO



air transat



Info Festival Bell
418 529-5200 | 1 888 992-5200
www.infofestival.com



Commission
de la capitale
nationale



Québec 25



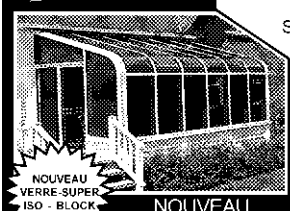
Canada



Radio-Canada
Diffuseur officiel

SOLARIUMS

Zytco



NOUVEAU VERRE SUPER ISO - BLOCK

NOUVEAU MODÈLE 2001

SPÉCIAL JUILLET

OBTENEZ \$ 1000.

D'ESCOMPTE

SUR LE MEILLEUR PRIX NÉGOCIÉ

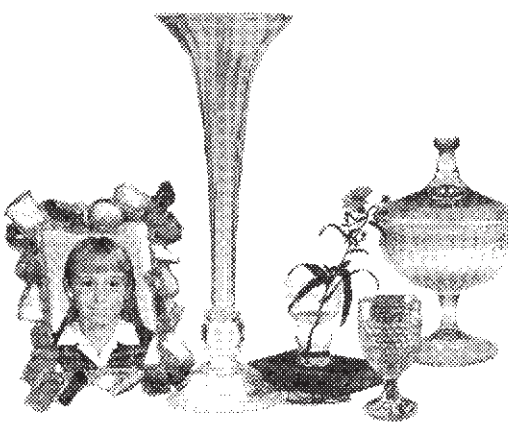
Du 1 au 31 Juillet à l'achat d'un solarium. Quantité limitée.

TROIS SAISONS, QUATRE SAISONS
CEDRES, ARÈTES OU RECOURBÉS

4940 CHEMIN BOIS-FRANC,
ST-LAURENT, QC, H4S 1A7

514-335-2050
800-361-9232

GRANGE



PROMOTION SUR NOS ACCESSOIRES

Prix réduits sur notre vaste sélection d'accessoires :

- lampes • miroirs • verreries • objets de styles antique unique et beaucoup d'autres

2155, rue Crescent, Montréal
Tél.: (514) 843-7686
www.grange.fr

La dignité

Sans autres frais ajoutés

550\$

+ taxes

- Rencontre à domicile avec la famille
- Incinération immédiate
- Sans cercueil
- Sans embaumement
- Urne incluse

Services complets offerts partout au Canada et rapatriement à travers le monde



En toute simplicité inc.

Informez-vous : 1 866 357-4162

Charest évite de se prononcer sur un appel des maires de banlieue

MATHIEU BOIVIN
Presse Canadienne

Le chef libéral, Jean Charest, n'a pas voulu préciser sa position quant à la possibilité que des maires de la région de Montréal en appellent du verdict de la cour, dans le dossier des fusions municipales, se bornant à déclarer que c'est « leur décision à eux ».

« Ce n'est pas à moi de valider ou d'invalider la décision des maires », a répliqué M. Charest lorsqu'on lui a demandé si ceux-ci auraient raison d'en appeler de la décision du juge Maurice Lagacé quant au droit du gouvernement du Québec de fusionner des municipalités contre leur gré.

« Ils (les maires) ont chacun des comptes à rendre à leurs citoyens, a-t-il ajouté. Et ce que je vois sur le terrain, c'est qu'il y a encore des citoyens qui sont extrêmement frustrés par la façon de faire du Parti québécois dans ce dossier-là. »

Le chef libéral a rappelé que le gouvernement avait fait adopter à toute vapeur quelque 400 amendements à son projet de loi sur les fusions municipales, à la clôture de la session parlementaire de l'Assemblée nationale.

« On a un gouvernement qui passe le rouleau compresseur dans le dossier des fusions forcées et tant qu'ils agiront comme ça, ils vont provoquer de la colère chez les citoyens du Québec », a déclaré M. Charest.

Crise du logement

Le chef libéral déplore par ailleurs la tournure des événements dans le dossier du logement à Montréal. Selon lui, le gouvernement Landry était depuis longtemps au courant des problèmes de logement qui se présenteraient au moment du renouvellement massif des baux, le 1^{er} juillet.

« Le gouvernement du Québec a fait la sourde oreille (et) il en a fait un aveu assez important en débloquent 3,5 millions d'urgence pour les familles en difficulté à Montréal, a-t-il avancé. J'espère qu'on en tirera des leçons pour qu'on ne soit pas obligé de revivre la même chose l'an prochain. »

Lorsqu'on lui a fait remarquer que le gouvernement fédéral avait également un rôle à jouer dans le logement social, M. Charest a expliqué que la formule de financement était en litige depuis longtemps entre Québec et Ottawa, mais que « quand une famille est dans une situation comme celle-là, je ne pense pas que ça les intéresse beaucoup d'avoir un débat sur les relations fédérales-provinciales. »

« Ça ne me semble pas acceptable que le gouvernement du Québec prenne des gens en otage parce qu'il est en négociations avec le gouvernement fédéral », a-t-il résumé.

Fiscalité: Charest invite les provinces à faire front commun contre Ottawa

LOUISE LEDUC

À L'APPROCHE de la Commission sur le déséquilibre fiscal, en octobre, Jean Charest presse les provinces de faire front commun contre Ottawa et d'étudier sérieusement la possibilité de réclamer ensemble un transfert de points d'impôts.

En conférence de presse hier, Jean Charest a expliqué avoir rencontré au cours des derniers mois six premiers ministres provinciaux et deux chefs d'opposition. « Par tout, le constat est le même : il faut au minimum revoir le financement du système de santé au Canada », un champ de compétence provinciale où les dépenses sont exponentielles.

Tout en privilégiant la formule du rapatriement de points d'impôts, qui réduirait au profit des provinces le pourcentage d'impôts qu'Ottawa prélève, Jean Charest sait bien que sa proposition ne sera pas acceptée d'emblée dans les Maritimes. « En Nouvelle-Écosse, on m'a notamment dit que le transfert de points d'impôts ne serait pas avantageux pour eux. Un système de péréquation à l'intérieur des points d'impôts pourrait donc être envisagé pour ces provinces aux plus petites économies. »

Pour Jean Charest, la commission qui vient revêt une importance cruciale. Outre les réaménagements



photo ROBERT NADON, La Presse

Le chef libéral, Jean Charest, et la porte-parole du parti en matière de finances, Monique Jérôme-Forget.

fiscaux qu'elle suppose, cette commission devra aussi faire état de la participation des provinces aux accords de libre-échange (comme au Sommet des Amériques) et de la prochaine renégociation de l'enten-

te-cadre sur l'union sociale.

Là-dessus, selon M. Charest, il y a unanimité parmi les premiers ministres, tous très insatisfaits de la mise en application de cette union sociale. Par cette entente signée le 4

février 1999 par toutes les provinces canadiennes à l'exception du Québec, Ottawa gagnait un rôle de premier plan dans les champs de compétences exclusivement provinciales, à savoir les politiques sociales. Aujourd'hui, selon M. Charest, les premiers ministres provinciaux se plaignent de la répartition très floue des rôles respectifs des gouvernements dans l'application de l'entente et des limites au pouvoir fédéral de dépenser.

La porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances, Monique Jérôme-Forget, a de son côté noté que la Commission serait sans doute saisie du manque de transparence qu'entraîne l'ingérence du gouvernement fédéral dans les domaines de juridiction provinciale. « Les électeurs ne savent plus qui est responsable de quoi, ni qui blâmer, au besoin. »

Quoi qu'il en soit, a conclu M. Charest, le débat que lancera la commission « ne devra pas servir d'excuse au gouvernement Landry pour ne pas réduire les impôts ».

Invité à commenter ensuite la pertinence pour le Canada d'opter un jour pour la monnaie américaine, Jean Charest a invité à la plus grande prudence. « Ceux qui pensent que l'on gardera le même niveau de vie et qu'un salaire de 40 000 \$ CAN passera sur-le-champ à 40 000 \$ US seront amèrement déçus. »

SEARS



599⁹⁹

rabais 170 \$
LAVEUSE KENMORE
N° 20702. Rég. Sears 769,99.

649⁹⁹

rabais 220 \$
LAVEUSE KENMORE DE SUPER
CAPACITÉ
N° 20882. Rég. Sears 869,99.

779⁹⁹

rabais 270 \$
LAVEUSE KENMORE ELITE™
N° 20992. Rég. Sears 1049,99.

949⁹⁹

rabais 150 \$
LAVEUSE KENMORE À
CHARGEMENT EN FAÇADE
N° 40052. Rég. Sears 1099,99.

UNE BRASSÉE DE RABAIS!

LIQUIDATION DE LAVEUSES ET SÈCHEUSES KENMORE^{MD}



469⁹⁹

rabais 120 \$
SÈCHEUSE KENMORE
N° 60702. Rég. Sears 589,99.

499⁹⁹

rabais 140 \$
SÈCHEUSE KENMORE DE
SUPER CAPACITÉ
N° 60842. Rég. Sears 639,99.

549⁹⁹

rabais 100 \$
SÈCHEUSE KENMORE À
CHARGEMENT EN FAÇADE
N° 80052. Rég. Sears 649,99.

679⁹⁹

rabais 120 \$
SÈCHEUSE KENMORE ELITE
N° 60992. Rég. Sears 799,99.

DANS LA LIMITE DES STOCKS. PAS DE REVENDEURS S'IL VOUS PLAÎT!

NP0710401

Il y a des magasins Sears près de chez vous

Gros appareils ménagers disponibles dans les magasins suivants:

Amos

Magasin-concession d'Amos (819) 732-6451

Deux-Montagnes

Les Promenades Deux-Montagnes (450) 491-5000

Drummondville

Les Promenades de Drummondville (819) 478-1381

Granby

Les Galeries de Granby (450) 375-5770

Joliette

Magasin-concession de Joliette (450) 759-3900

Mont Laurier

Magasin-concession de Mont Laurier (819) 623-4100

Montréal

Magasin de meubles et d'électroménagers d'Anjou
Langelier et Jean Talon (514) 254-4213
Magasin de meubles et d'électroménagers de Brossard
Boulevard Taschereau et boulevard Napoléon (450) 678-9066
Magasin de meubles et d'électroménagers de LaSalle
Boul. Newman et Boul. Shenkus (514) 365-5070
Carrefour Angrignon LaSalle (514) 364-7310
Carrefour Laval (450) 682-1200
Mail Champlain Brossard (450) 465-1000
Magasin de meubles et d'électroménagers de Laval
Boulevard Curé Labelle et autoroute 440 (450) 682-0495
Les Galeries d'Anjou (514) 353-7770
Place Vertu (514) 335-7770
Promenades St-Bruno (450) 441-6603
St-Jérôme (450) 432-2110

Pointe Claire

Centre Fairview Pointe Claire (514) 694-8815
Magasin de meubles et d'électroménagers de Pointe Claire
Boul. des Sources et autoroute Transcanadienne (514) 694-3984

Repentigny

Les Galeries Rive Nord (450) 582-5532

Rouyn-Noranda

Place Rouanda (819) 797-2321

Sorel

Les Promenades de Sorel (450) 746-2508

St-Hyacinthe

Magasin-concession de St-Hyacinthe (450) 773-6601

St-Jean

Le Carrefour Richelieu St-Jean (450) 349-2651

St-Jérôme

Le Carrefour du Nord (450) 432-2110

Val d'Or

Magasin-concession de Val d'Or (819) 825-3181

Valleyfield

Magasin-concession de Valleyfield (450) 371-3050

Gros appareils ménagers de Sears: record de ventes au Canada

D'après des sondages indépendants dans tout le pays, en vigueur au moment de la préparation de la publicité



Gros appareils ménagers en ligne au www.sears.ca

SEARS. CHOIX. SERVICES. RÉCOMPENSES^{MC}.

Copyright 2001. Sears Canada Inc.

loto-québec **31 Jours de Chance** **résultats**

NUMÉRO COMPLET	100 000 \$	4 DERNIERS CHIFFRES	100 \$
5 DERNIERS CHIFFRES	1 000 \$	3 DERNIERS CHIFFRES	30 \$
		2 DERNIERS CHIFFRES	20 \$

Numéro du 2001-07-04: **661535**
(numéros décomposables)

2001-07-01	775682	2001-07-03	352196
2001-07-02	129091		

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Le jeu doit rester un jeu

100 000 \$ chaque jour du 1^{er} au 30 juillet 2001

loto-québec **résultats**

PANCO	Quintissime
Tirage du 2001-07-03	Tirage du 2001-07-03
02 03 06 09 14	080 6907
15 17 18 24 25	Extra
29 32 38 48 50	Tirage du 2001-07-03
51 55 56 64 70	NUMERO: 617049

Le jeu doit rester un jeu

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

T V A, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

ANGLAIS

COURS AXÉS SUR LA PASSATION
Petits groupes: 3 à 7 personnes: admission continue
COURS INTENSIFS à temps partiel et semi-intensifs
de jour, 25 h/semaine
145 \$ à 165 \$/semaine * 1 à 7 fois/semaine • 220 \$/30 h •
* Matériel pédagogique inclus, exempt de taxes, déductible d'impôts, frais d'inscription: 45 \$

Formation en entreprise adaptée à vos besoins
Cours privés: toutes les langues

Converlang
école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec

1160, boul. St-Joseph Est, 3^e étage, Mtl
(514) 278-5309 www.converlang.com

Dion à la rescousse de la fédération russe

Fiscalité, ressources naturelles et fonction publique au coeur des préoccupations de l'administration Poutine

LAURA-JULIE PERREAULT
collaboration spéciale

MOSCOU – Le temps d'un voyage en Russie qui se termine aujourd'hui, Stéphane Dion a pu oublier les boulons mal vissés de la fédération canadienne. Les Russes, impressionnés par le système canadien, ont demandé au ministre de les aider à revoir la mécanique de leur complexe fédération.

Premier objectif : rafistoler la fiscalité.

Selon le ministre des Affaires intergouvernementales, rencontré à Moscou en début de semaine, les Russes rêvent de voir un jour leur fédération munie d'un système de perception d'impôts aussi simple que celui du Canada, où le gouvernement central et ceux des provinces peuvent chacun leur tour imposer leur population.

En ce moment, les 89 entités qui composent la Russie, républiques ou régions, ont chacune leur système. Les impôts des particuliers ne sont que théorie et le contrôle des revenus découlant notamment des ressources naturelles n'est pas clair, expliquait Christopher Alexander, ministre-conseiller de l'ambassade canadienne en Russie, pour illustrer comment le Canada pouvait aiguiller la fédération russe en s'appuyant sur son expérience. En plus de la fiscalité, dont les Russes font leur priorité, quatre autres sujets d'ordre administratif seront abordés au cours des années par un conseil consultatif mixte qui a été formé pendant la visite du ministre Dion. Les questions de la structure juridique fédérale, des ressources naturelles, de la gestion du Nord et de la fonction publique font, pour l'instant, partie de cette entente qui a pris la forme d'une déclaration commune que le ministre canadien et son homologue russe, Aleksandr Blokhin, ont diffusée hier matin.

Le conseil consultatif regroupera autant de Russes que de Canadiens. Aucune échéance n'est établie pour l'instant.

Une somme d'un million de dollars, donnée par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), qui consacre déjà plus de 25



Stéphane Dion, ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes.

millions par année au développement de la Russie, a aussi été octroyé hier pour la révision des dépenses russes. Une démarche, de faire remarquer M. Dion, qui s'apparente à la réforme fiscale que le Canada avait lui-même subie, il y a quelques années, pour contrer le dangereux déficit fédéral.

Prudente approche

Le ministre, qui revient aujourd'hui au pays,

a profité d'une invitation de l'Association russe d'études canadiennes, à Saint-Petersbourg vendredi dernier, pour aborder un sujet beaucoup plus délicat en Russie : le respect des droits fondamentaux des populations minoritaires et des individus dans le cadre d'une fédération multiculturelle.

Prudent, le discours du ministre portait uniquement sur l'expérience canadienne et évitait de souligner les faiblesses de la Russie dans ce domaine. « L'erreur, ce serait de leur dire ce qui se passe chez eux », croit M. Dion en ne cachant pas que le Canada a certaines inquiétudes, notamment en matière linguistique. Le russe, langue de l'ethnie majoritaire, est imposé comme langue commune par la fédération. « Les forces assimilatrices sont énormes ici », s'est contenté de noter le ministre, en ajoutant que les représentants canadiens ne se gênent pas en privé pour faire des recommandations aux Russes en ce qui a trait au multiculturalisme et au respect de la diversité. « Mais ce n'est assurément pas ce qui les préoccupe le plus dans le cadre de notre collaboration sur le fédéralisme », a-t-il précisé.

Et qu'en est-il de la Tchétchénie, région séparatiste que les médias russes comparent parfois au Québec ? Stéphane Dion trouve la comparaison surréaliste, mais suggère aux Russes de régler leur problème avec la minorité rebelle devant une cour impartiale, selon les règles de la fédération, en donnant en exemple les renvois sur la sécession du Québec que le gouvernement auquel il appartient a pilotés.

Mission Dion

Lors de sa rencontre avec *La Presse*, Stéphane Dion n'était pas peu fier de l'intérêt que l'administration de Vladimir Poutine porte au Canada. « Nous disons souvent aux Russes que nous rencontrons que nous apprenons aussi d'eux. Mais quand j'ai rencontré Vladimir Poutine à Ottawa, il m'a dit : « Vous allez peut-être apprendre de nous, mais nous, on a besoin de vous », claironnait celui qui s'est porté mille fois à la défense de la machine fédérale.

Il rappelait du coup qu'il avait déjà acquis une certaine expérience en matière d'exportation du fédéralisme, notamment en conseillant le gouvernement post-apartheid de l'Afrique du Sud et l'administration mexicaine.

Le Brésil nie avoir interdit le boeuf canadien et américain

d'après AP et PC

BRASILIA — Le ministère de l'Agriculture du Brésil a nié hier avoir suspendu les importations de boeuf en provenance du Canada et des États-Unis par crainte que cette viande soit contaminée par la maladie dite de la vache folle.

« Il n'y a pas de raison scientifique, ou d'autre motif, pour suspendre l'achat de bétail du Canada et des États-Unis », a fait savoir le secrétaire à la Défense agricole, Luiz Carlos de Oliveira. Il a également nié avoir interdit l'importation de sperme et d'embryons de bestiaux.

Le quotidien torontois *The Globe and Mail* rapportait dans son numéro d'hier que le Brésil n'acceptait plus de boeuf du Canada et des États-Unis. Il citait une note de l'Agence canadienne d'inspection des aliments ayant circulé vendredi.

En entrevue téléphonique, un rédacteur du quotidien a indiqué que celui-ci maintenait sa version de l'histoire, rédigée à partir d'entretiens avec des représentants de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

« Ces représentants ont dit avoir appris la nouvelle lors de conversations avec des fonctionnaires brésiliens... Il n'y a aucun doute dans leur esprit que le boeuf canadien serait refusé s'il était expédié au Brésil. »

L'hiver dernier, le Canada avait imposé une interdiction d'importation du boeuf brésilien pendant environ un mois, affirmant qu'il était possible que la viande soit contaminée par l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB).

Les règles du commerce international obligeaient les États-Unis à emboîter le pas au Canada, ce qui bloquait l'accès du boeuf brésilien à la majeure partie du marché américain. La mesure a empoisonné les relations entre les pays concernés et amené les Brésiliens à descendre dans la rue pour dénoncer le Canada.

L'interdiction d'importation a été annulée à la suite de la visite d'une commission scientifique du Canada, des États-Unis et du Mexique au Brésil, pour l'inspection de ses troupeaux.

Contestation dans l'enquête sur Walkerton

Presse Canadienne

WALKERTON, Ont. — Une avocate impliquée dans l'enquête sur la plus tragique affaire d'eau contaminée survenue au Canada a été soumise à un contre-interrogatoire, hier, à l'occasion de la première contestation judiciaire entendue lors de ces audiences.

Cible de questions pleines de sous-entendus, Freya Kristjanson a justifié l'envoi d'un avis de faute présumée à une employée du ministère de l'Environnement de l'Ontario, en février.

Requis en vertu de la loi ontarienne sur les enquêtes publiques, les avis de ce genre, connus sous l'appellation de « 5-2 », informent leurs destinataires que le commissaire chargé de l'enquête pourrait avoir, dans son rapport final, des reproches à formuler quant à la façon dont ils ont fait leur travail.

Ces critiques ne portent pas à conséquence, tant au civil qu'au criminel. Mais compte tenu de l'autorité détenue par le commissaire, elles peuvent se révéler fatales pour la réputation de la personne en étant la cible.

D'ailleurs, les « 5-2 » demeurent confidentiels.

L'avocate Linda McCaffrey, qui, avec deux collègues, conteste les avis émis dans le cadre de l'enquête sur la tragédie de Walkerton, a expliqué qu'elle agissait de la sorte au cas où le juge Dennis O'Connor, chargé de l'enquête, serait tenté d'inclure les allégations dans son rapport, attendu à la fin de l'année.

Dans leur motion, entendue hier, les avocats contestataires réclament que le magistrat ne tienne pas compte des « 5-2 », qualifiés de « futiles et contrariaires ».

Dans l'avis en cause, M^{me} Kristjanson prétend que Michelle Zillinger n'a pas examiné les dossiers du système hydrologique de Walkerton, « sinon de façon superficielle ». Si elle avait procédé autrement, était-il également écrit dans l'avis, elle se serait rendu compte que les documents avaient fréquemment été falsifiés.

M^{me} Zillinger, en poste au bureau de l'Environnement à Owen Sound, en Ontario, affirme quant à elle avoir alors respecté la procédure en vigueur.

La tragédie de Walkerton a fait sept morts et quelque 2300 malades, en mai 2000.

Seulement 25 \$⁺ par mois

Dépêchez-vous !

Ça ne durera pas longtemps.

Soirs et week-ends illimités

50 minutes de jour incluses

Seulement 30¢ pour chaque minute additionnelle

En prime :

- Trousse de messagerie (incluant la boîte vocale évoluée et la messagerie texte et par courriel)*
- Service de dépannage routier*
- Paiement express : boni de 25 minutes de jour**

Vite ! Vite ! Vite !
À ce prix-là, on ne résiste pas !



PRÊT-À-NAVIGUER



Une vaste gamme d'appareils numériques

Consultez le www.rogers.com/sans-fil, composez le 1 800 IMAGINE ou rendez-vous chez nos distributeurs RogersSM AT&T^{MD} participants.

Certains appareils ne sont pas offerts dans tous les magasins.

* Offre applicable à toute nouvelle entente de un ou deux ans.

* Vous devez souscrire à la Trousse de messagerie et/ou au Service de dépannage routier pour recevoir la prime de trois mois sans frais. Des frais s'appliqueront après les trois premiers mois.

** Le boni est disponible pour un an avec le Programme de paiement express. Des frais de mise en service et d'accès au système s'appliqueront. Taxes applicables, interurbains et frais de déplacement en sus. Demandez tous les détails à votre représentant. Offre d'une durée limitée, sujette à changement sans préavis. Appelez-nous au 1 800 226-8352 pour connaître les offres spéciales à nos abonnés.

SM Rogers Communications Inc. Utilisé sous licence. MD AT&T Corp. Utilisé sous licence.



COMMUNICATIONS SANS FIL

imagination sans fil

RadioShack

LA CABINE
TÉLÉPHONIQUE

FUTURE SHOP

CELLULAND

CENTRE HI-FI

TELE

Dumoulin

AudioTronic

UTIM-NET

EAU POTABLE

Shannon raccordée
cet automne
à Valcartier

Presse Canadienne

QUÉBEC — Si tout va comme prévu, les quelque 80 citoyens touchés par la contamination de l’eau à Shannon, dans la région de Québec, boiront cet automne l’eau « conforme » de la base militaire Valcartier. Mais, du côté des principaux intéressés, cette solution temporaire est loin d’être rassurante.

Le ministre de la Défense nationale, Art Eggleton, était à Shannon hier pour la première fois depuis l’éclatement du scandale de l’eau contaminée au trichloroéthylène (TCE), un solvant cancérigène. Le ministre a rencontré le maire de la municipalité, Clive Kiley, a visité la ville et fait le tour des puits d’observation (piézomètres) forés afin d’identifier la source du mal. Il s’est également rendu chez SNC Technologies.

Le ministre Eggleton a également confirmé l’engagement de son ministère de dégager la somme de 3,5 millions \$ pour relier au réseau de la base militaire les quelque 80 résidences aux prises avec des concentrations trop élevées de TCE. Toutefois, il n’a pas voulu s’engager à allonger les trois dizaines de millions de dollars que nécessiterait un nouveau réseau d’aqueduc pour la ville de Shannon. « Rien n’a changé. Ces 3,5 millions ne représentent qu’une solution à court terme. Nous avons besoin de plus d’informations avant d’engager d’autres sommes », a indiqué le ministre au cours d’un point de presse convoqué hier après-midi à la base militaire.

« Nous pensons qu’il n’existe pas d’eau non contaminée sur la base, a rappelé Marie-Paule Spieser, présidente du regroupement des citoyens de Shannon. Nous avons fait une demande pour de l’eau en bouteille parce que nous ne faisons pas confiance à cette eau-là. Un niveau de 50 mcg/l de TCE, la norme canadienne, pour nous c’est de la contamination. Notre norme, c’est zéro. »

Le maire quant à lui se dit satisfait de la réponse d’Ottawa, même s’il aurait souhaité que le gouvernement s’engage à dépenser davantage. « On attend le OK du Conseil du Trésor au cours du mois de juillet. Nos plans et devis sont presque prêts, il ne manque que l’argent pour aller de l’avant », précise M. Kiley.

L’échéancier prévoit le début des travaux pour la mi-août et leur aboutissement un mois plus tard.

Avant d’aller plus avant dans le dossier, le ministère de la Défense attend d’avoir les résultats de la campagne intensive de forage qu’il a entreprise au coût de 2,5 millions et qui devrait se terminer vers la mi-septembre. Les conclusions pourraient être tirées dès cet automne, après quoi le fédéral décidera de la marche à suivre. Cette opération devrait permettre d’identifier la source de la contamination et la vitesse à laquelle elle se propage.

Les résultats de l’étude seront déterminants pour le ministère de la Défense, étant donné que la base militaire de Valcartier est montrée du doigt depuis le début de l’affaire.

Hier, M. Eggleton n’a pas voulu présenter d’excuses. Il s’est contenté de rappeler que son ministère avait toujours fait preuve d’ouverture dans le dossier, tout en se gardant de préciser s’il avait ou non informé immédiatement les instances concernées dès qu’il avait été mis au parfum du problème de contamination de la nappe phréatique.

PRÊT - À - PORTER POUR HOMMES

CLUB 1402 HOMME

Liquidation de vestes d'été importés d'Italie

Prix courant : 695\$

Soldé 299\$

100 % pure laine vierge Griffés



1118, rue Ste-Catherine Ouest
2e étage, Montréal • (514) 861-3636
Heures d'ouverture : Lun, au ven, 10h à 18h • Sam, 10h à 16h

DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Le Canada recule au 3^e rang

Presse Canadienne

OTTAWA — Le gouvernement libéral, qui ne tardait jamais à pavoi- ser quand le Canada se classait au premier rang de l’indice de déve- loppement humain des Nations unies, s’est tenu coi hier, après qu’on eut révélé que le pays avait glissé en troisième position.

« Nous n’allons pas commenter un rapport qui n’a pas encore été officiellement rendu public », a déclaré Duncan Fulton, porte-parole du premier ministre Jean Chrétien. Ce commentaire devrait venir la se- maine prochaine, a-t-il ajouté.

Le Canada s’est classé bon pre- mier dans le rapport annuel du

Programme de développement de l’ONU pendant sept ans d’affilée. Les résultats de l’exercice de cette année ne seront pas rendus publics avant mardi prochain. Or, selon certaines sources, le Canada s’y trouverait relégué en troisième po- sition, derrière la Norvège et l’Aus- tralie, selon un barème du bien- être social et économique.

Des fonctionnaires sont au cour- ant du nouveau classement « de- puis quelques mois », a soutenu une personne qui a pu lire le rap- port, mais qui a fait cette déclara- tion sous le couvert de l’anonymat.

Cela pourrait expliquer pour- quoi M. Chrétien, qui a souvent in- voqué les classements des années

passées à l’appui de son argument voulant que le Canada soit « le meilleur pays au monde », ait dis- crètement évité d’en faire mention, cette année, lors des célébrations de la Fête du Canada, le week-end dernier.

Des représentants de l’ONU ont souvent exprimé leur consternation devant la façon dont l’indice a été détourné à des fins politiques au Canada.

Des observateurs soulignent que le rapport annuel n’est qu’une éva- luation approximative du dévelop- pement humain, et qu’il n’a jamais été conçu pour permettre de quali- fier un pays, quel qu’il soit, de « meilleur au monde ».

L’enquête classe 174 pays en fonction d’une échelle basée sur quatre critères : espérance de vie, alphabétisation des adultes, inscriptions à l’école et prospérité économique mesurée selon le pro- duit intérieur brut.

Le Canada, malgré sa première place dans l’indice global, s’était nettement moins bien classé dans les indices séparés mesurant la pauvreté et l’égalité des sexes. L’an dernier, il s’est classé 11^e pour la pauvreté, 8^e pour l’égalité entre hommes et femmes. Il s’est aussi attiré des critiques pour son traite- ment des autochtones et des mino- rités religieuses.

GREY

Suite de la page A1

contre moi — tout cela, apparemment, avec l’ac- cord du chef, a-t-elle ajouté.

Elle a précisé qu’elle collaborera avec les 11 autres députés qui ont claqué la porte du cau- cus, et nié la rumeur voulant qu’elle puisse se joindre aux conservateurs de Joe Clark.

À Calgary, le leader en Chambre de l’Al- liance, John Reynolds, a réagi en disant que le départ de M^{me} Grey du caucus ne ferait qu’em- pirer la division au sein du parti. Selon lui, le geste de M^{me} Grey fait partie d’une campagne délibérée orchestrée par Rick Anderson, un stra- tège expulsé du conseil national de l’Alliance. Il a indiqué que le parti maintenait son intention

de soumettre le leadership de M. Day à une ré- vision en avril prochain, et pas avant.

Il n’a pas été possible d’obtenir les com- mentaires de M. Day.

M. Reynolds a également dévoilé une liste de questions que l’Alliance entend poser à ses dé- putés dissidents, afin de déterminer quelle posi- tion le parti prendra à leur endroit.

M^{me} Grey a expliqué qu’elle avait fait de son mieux pour régler le problème à huis clos de- puis avril. Mais elle a appris, a-t-elle soutenu, que « tout débat, discussion ou désaccord n’est tout simplement pas permis. On nous dit d’ap-

puyer le leader, d’exprimer notre confiance en lui ou de quitter le caucus. Malheureusement, il n’y a qu’une de ces options qui me soit accessi- ble. »

M. Reynolds a contesté la version des événe- ments de M^{me} Grey, en soutenant que les com- mentaires de toutes sortes étaient bienvenus aux réunions du caucus.

La perte de M^{me} Grey constitue un coup très dur, tant pour le leadership de M. Day que pour le reste du caucus allianciste. L’expérience de cette députée, qui fut la première élue sous la bannière du Parti réformiste, en avait fait l’une des représentantes les plus efficaces et les plus respectées de l’Alliance.

Les trésors de Montréal

L'OPÉRATION PATRIMOINE ARCHITECTURAL DE MONTRÉAL 2001



Renseignements : (514) 872-4192 • patrimoine.ville.montreal.qc.ca



Proposez
La maison coup de cœur
de votre choix

Soumettez la photo d'une maison qui doit avoir été construite avant 1958 et être dotée de ses éléments architecturaux d'origine au jury du concours « La maison coup de cœur ». Cinq maisons seront choisies comme finalistes. Des prix d'une valeur de 4 000\$ seront attribués. Tous les détails dans les succursales participantes de Réno-Dépôt, de Wawanesa et de la Banque Scotia et les bureaux Accès Montréal. Date limite de participation : le 25 août 2001.



Ville de Montréal



RÉNO-DÉPÔT



La Presse



Banque Scotia



Wawanesa



Chambre immobilière de Grand Montréal

En collaboration avec HÉRITAGE MONTRÉAL

MONDE

La contestation de Milosevic loin d'ébranler le TPI

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN
collaboration spéciale

LA HAYE, Pays-Bas – Slobodan Milosevic a manifesté clairement hier qu'il entend faire de son procès devant le Tribunal pénal international une affaire politique, mais sa tentative de contester la légitimité de ses juges est vouée à l'échec, estiment la plupart des observateurs.

M. Milosevic ne serait pas le premier à contester la juridiction du tribunal ou la légalité du processus qui a mené à sa création, a dit le porte-parole du TPI, Jim Landale. Il pourra le faire de manière formelle s'il le désire au cours de la phase de « pré-procès », mais des requêtes similaires ont été rejetées par le tribunal dans le passé.

Au cours de sa brève comparution devant le TPI hier, M. Milosevic a fait valoir que le tribunal était illégal, parce qu'il n'a pas été institué par l'Assemblée générale des Nations unies.

C'est en fait le Conseil de sécurité de l'ONU qui l'a mis sur pied en 1993.

« La position de M. Milosevic n'a aucun fondement en droit international, d'autant qu'il a lui-même reconnu le tribunal en paraphant l'accord de Dayton en 1995 (qui mettait un terme à la guerre en Bosnie), lequel enjoignait à toutes les parties signataires de collaborer avec le TPI », a fait valoir Richard Dicker, directeur du programme de droit in-



Photo AFP
Cette image captée à la télé montre le juge britannique Richard May qui dirige le procès de Slobodan Milosevic.

ternational de Human Rights Watch, une ONG de défense des droits de l'homme.

Le TPI, qui applique une procédure fortement inspirée du droit anglo-saxon — et donc de celle employée au Canada —, est présidé par le juriste français Claude Jorda. Le juge britannique Richard May dirige le

procès de M. Milosevic, assisté de Patrick Lipton Robinson, ancien solliciteur général de la Jamaïque, et de Mohamed El Habib Fassi Fihri, ex-juge de la Cour suprême marocaine.

Jour historique

À l'instar de plusieurs observateurs présents hier à La Haye, M. Dicker, un avocat new-yorkais, a qualifié le début du long procès de Slobodan Milosevic de « jour historique pour les victimes de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de génocide dans toute l'ex-Yougoslavie ». « C'est un immense pas en avant pour la justice internationale », a-t-il ajouté.

M. Milosevic fait face à quatre chefs d'accusation de crimes contre l'humanité et de violation des lois et coutumes de la guerre relativement à la déportation forcée de 740 000 Kosovars d'origine albanaise, au pillage et à la destruction de leurs villages et au massacre d'au moins 340 personnes dans la province serbe entre le 1^{er} janvier et le 20 juin 1999.

Dans un entretien publié hier par le quotidien *Le Monde*, le procureur du tribunal, la Suisse Carla del Ponte, successeur de la Canadienne Louise Arbour, a indiqué qu'elle envisage de déposer une accusation de génocide contre Milosevic, relativement aux guerres qui ont déchiré la Croatie (1991-1995) et la Bosnie (1992-1995). La décision sera prise d'ici le 1^{er} octobre, a-t-elle dit.

M. Milosevic, qui risque la prison à vie, n'est pas seul dans la mire du tribunal. Quatre autres dirigeants serbes, toujours au large, font face aux mêmes accusations, soit

Milan Milutinovic, président de la Serbie pendant la guerre au Kosovo; Nikola Sainovic, ancien vice-premier ministre de la République fédérale de Yougoslavie; le général Dragoljub Ojdanic, chef de l'état-major général de l'armée yougoslave au moment du conflit; et Vlatko Stolic, ex-ministre de l'Intérieur serbe.

Le gouvernement de la « Republika Srpska » (de Bosnie) a indiqué hier qu'il avait transmis au Parlement un projet de coopération avec le TPI, ce qui pourrait entraîner d'autres extraditions vers La Haye, après celle de Slobodan Milosevic la semaine dernière.

Mais la tâche des procureurs du TPI ne fera que commencer. Carla del Ponte et ses collaborateurs devront en effet démontrer hors de tout doute raisonnable que les chefs incriminés savaient ou auraient dû savoir, en raison de leur responsabilité hiérarchique, que des crimes de guerre étaient commis au Kosovo.

Une telle preuve reposera sur la production d'éventuels documents d'inculpation, qui pourraient bien avoir disparu, ou de communications interceptées par l'OTAN pendant le conflit, et que certains pays membres, la France et les États-Unis notamment, ont été plutôt réticents à fournir jusqu'ici, de même que sur des témoignages.

Des rumeurs ayant circulé ces derniers jours prêtent à M. Milutinovic l'intention de collaborer avec le tribunal dans l'espoir d'adoucir la peine qu'il pourrait encourir, mais ces informations n'ont pas été confirmées par les porte-parole du TPI.

La venue de la femme de l'ex-président yougoslave embarrasse

d'après AFP

LA HAYE — L'arrivée à La Haye de Mira Markovic, la femme de Slobodan Milosevic, fait l'objet de nombreuses spéculations et soulève un épineux problème juridique: M^{me} Markovic se trouve sur une liste de personnes à qui l'Union européenne interdit de voyager dans ses pays membres.

La position des autorités néerlandaises est claire: un prisonnier du Tribunal pénal international (TPI) doit pouvoir recevoir des visites et le gouvernement devrait donc répondre positivement à une demande de visa de M^{me} Markovic, a déclaré un porte-parole du ministère néerlandais des Affaires Étrangères, Frank De Bruin.

La décision néerlandaise sera prise conjointement par les ministères des Affaires Étrangères et de la Justice « en moins d'une journée » à partir du moment où une demande de visa de M^{me} Markovic sera effectivement arrivée à La Haye, ce qui n'est pas encore le cas, a ajouté De Bruin.

Le TPI a annoncé de son côté qu'il avait « transmis ces derniers

jours une demande de visa pour M^{me} Markovic et au moins une autre personne de la famille Milosevic aux autorités néerlandaises ».

Dès que la demande de visa de Mira Markovic sera arrivée, l'épouse du président pourrait, au moins en théorie, se rendre très rapidement aux Pays-Bas, a ajouté De Bruin.

Mira Markovic, elle-même à la tête d'un parti politique, la Gauche yougoslave (JUL), est l'épouse de Slobodan Milosevic depuis 36 ans. Elle a participé étroitement à la vie politique de son mari.

« C'est la femme qui a eu le plus d'influence sur les affaires de l'État dans l'histoire de la Serbie », estime le journaliste Slavoljub Djukic, auteur de quatre livres sur le couple.

Slobodan et Mira, qui sont tous les deux originaires de Pozarevac, à 80 km au sud-est de Belgrade, se sont rencontrés au lycée. Mira est la fille d'un couple de résistants de la Deuxième Guerre mondiale. Sa mère, dont elle a repris le nom de guerre, le préférant à son propre prénom, Mirjana, a été exécutée en 1944.

La Chine appelle le TPI à juger Milosevic en toute indépendance

d'après AFP

PÉKIN — La Chine a appelé hier le Tribunal pénal international (TPI) à juger l'ex-président yougoslave Slobodan Milosevic de façon équitable et en toute indépendance.

« La Chine espère que la République fédérale de Yougoslavie (RFY) pourra maintenir sa stabilité et que les interventions étrangères contribueront à la stabilité de la RFY », a dit le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Zhang Qiyue.

Au nom de la résistance à la tentative d'« hégémonie » de l'OTAN, la Chine avait pris position en fa-

veur du régime Milosevic lors de l'intervention de l'OTAN au Kosovo au printemps 1999.

La vindicte de Pékin à l'encontre de l'Alliance atlantique avait culminé avec le bombardement de l'ambassade de Chine à Belgrade par des avions américains en mai 1999, faisant des morts.

Depuis la chute de Milosevic l'an dernier, Pékin s'est cependant gardé de soutenir l'ex-président, allant jusqu'à refuser l'accès de son territoire à son fils, Marko Milosevic, qui avait tenté de trouver refuge en Chine.



Photo AFP
Des Macédoniens transportent à l'église de Tetovo le cercueil d'un compatriote assassiné par des rebelles albanais.

Les combats continuent en Macédoine malgré les efforts des émissaires

SYLVIE GROULT
Agence France-Presse

SKOPJE — Un soldat macédonien a été tué, un soldat et un policier blessés hier dans de nouveaux combats dans le nord de la Macédoine, mais les émissaires étrangers s'efforçaient à Skopje de relancer les négociations politiques pour sortir le pays du conflit.

Une attaque au mortier et lance-roquettes a visé une colonne de véhicules militaires, selon le porte-parole de l'armée, tuant un soldat et en blessant un autre près du village de Tanusevci, à la frontière avec la province serbe albano-phone du Kosovo.

Les échanges ont duré plus de deux heures pendant qu'à Radusa, autre village du nord de la Macédoine où les rebelles de l'Armée de libération nationale (UCK) ont pris position, les combats se poursuivaient. Un policier a été blessé, selon la police.

Les forces macédoniennes ont annoncé avoir ouvert le feu avec

des hélicoptères de combat et avec « toutes leurs armes » dans ce secteur montagneux au nord-ouest de Skopje. Elles ont affirmé avoir tué un chef rebelle, répondant au nom d'Adnan.

À Skopje même, les leaders politiques de Macédoine, albanais et macédoniens, se réunissaient autour du président Boris Trajkovski et des émissaires européens, François Léotard, et américain, James Pardew.

Cette réunion, premier résultat de la mission des représentants étrangers nouvellement nommés à Skopje, s'est cependant achevée sans déclaration. Les participants ont quitté la présidence par une porte dérobée après deux heures et demie de discussions.

Léotard et Pardew avaient rencontré Trajkovski pour la première fois ensemble, quelques heures plus tôt, après des contacts avec les représentants des deux communautés, dans le but de renouer le dialogue entre les partis politiques, suspendu depuis le 20 juin.

Mais l'arrivée des émissaires n'a

pas permis d'établir une vraie trêve des combats, malgré les assurances des deux côtés, qui s'étaient engagés à interrompre les hostilités pour laisser une chance à une issue politique du conflit.

Le cessez-le-feu annoncé le 24 juin par le représentant de la diplomatie européenne, Javier Solana, reste théorique, et le ministre de la Défense, Vlado Buckovski, a admis hier que la situation « tendait à empirer ».

Selon le cabinet présidentiel, la réunion d'hier devait porter sur les moyens de « renforcer la société civile, basée sur la défense du caractère unitaire de l'État » macédonien, et sur les questions constitutionnelles, au centre des revendications de la minorité albanaise de Macédoine, qui réclame des droits accrus.

Buckovski craint une « radicalisation » des rebelles. « Je suis sûr », a-t-il dit, qu'une partie d'entre eux refuseront » le plan de paix de Trajkovski, proposant un désarmement sous contrôle international.

La Super Francofête
www.jeux2001.ca

Un mois de festivités
dans la région!

Ottawa - Hull 24 juin au 24 juillet 2001

IV^{es} Jeux
de la Francophonie

OTTAWA-HULL CANADA 2001



14 au 24 juillet 2001

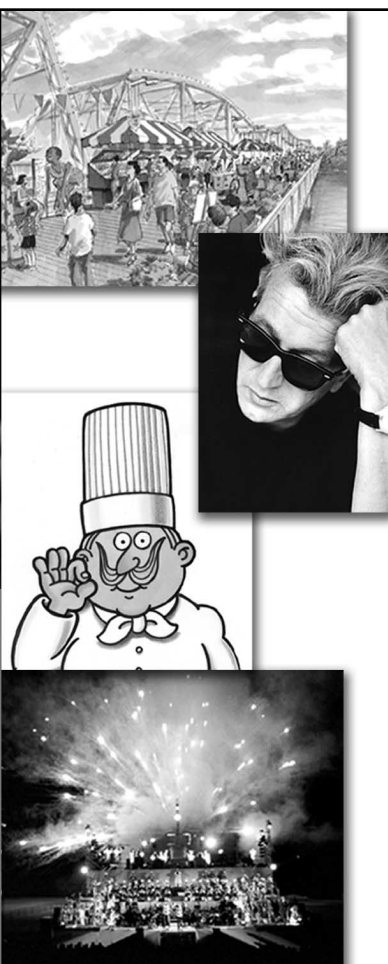
MOI, J'Y VAIS POUR LES
FESTIVITÉS DE LA SUPER
FRANCOFÊTE, DU 24 JUIN
AU 24 JUILLET!

À ne pas manquer

- 7 juillet, 21 h : La Francophonie chante Plamondon (gratuit)
- 12 au 24 juillet, 11 h à 23 h : les Fêtes Gourmandes internationales SAQ et le Pont des Arts Desjardins

**ACHETEZ VOS BILLETS
DÈS MAINTENANT!**

1 866 741-5505 (sans frais)
www.jeux2001.ca



EXPRESS INTERNATIONAL

Armements : Bush détruit les MX

MOSCOU A SALUÉ hier la proposition faite la semaine dernière au Congrès par l'administration américaine de retirer les missiles intercontinentaux MX de son arsenal nucléaire. « Il s'agit d'un pas dans la bonne direction dans le cadre du traité START-1, qui stipule que les États-Unis doivent réduire le nombre de leurs ogives nucléaires à 6000 », indique un communiqué du ministère russe des Affaires étrangères. « Nous espérons que Washington, inspiré par l'esprit de Ljubljana », saura aller plus loin et accepter la proposition du président Vladimir Poutine de réduire le nombre des ogives nucléaires à 1500 pour l'année 2008 », ajoute le communiqué russe. — *d'après AFP*

États-Unis : l'EP-3 de Hainan

DES EXPERTS vont évaluer les dommages subis par les États-Unis en matière de sécurité nationale lors de l'immobilisation pendant trois mois en Chine de l'avion-espion EP-3, a indiqué hier le Pentagone. L'avion, qui avait atterri en catastrophe le 1^{er} avril dans l'île de Hainan après une collision en vol avec un chasseur chinois, a été démonté et doit arriver en pièces détachées à bord d'un cargo russe Antonov 24 demain en Géorgie. — *d'après AFP*

Maroc : affaire Ben Barka

L'ASSOCIATION marocaine des droits de l'homme (AMDH) a demandé hier au premier ministre Abderrahmane Youssoufi « l'ouverture immédiate » d'une enquête judiciaire après les révélations d'un ex-agent secret marocain sur l'enlèvement et l'assassinat en France, en 1965, de l'opposant socialiste Mehdi Ben Barka. Dans son récit, Ahmed Boukhari évoque le rôle clé du commissaire Mohamed Achachi, présenté comme « le cerveau » de l'opération, qui est aujourd'hui retraité à Rabat. Lundi, le Forum Vérité et Justice avait lancé une demande similaire « sur la disparition de Mehdi Ben Barka comme sur les autres cas de disparition ». Le fils de l'opposant assassiné, Bachir Ben Barka, avait appelé dimanche « la justice à faire son travail de vérification ». — *d'après AP*

Argentine : Astiz ne sera pas extradé

LE GOUVERNEMENT argentin rejettera toute demande d'extradition présentée par l'Italie de l'ex-capitaine de frégate Alfredo Astiz en raison du principe de territorialité, a affirmé hier à Buenos Aires le ministre de la Défense Horacio Jaunarena. Astiz s'est livré à la justice argentine dans la nuit de dimanche après la délivrance d'un mandat d'arrêt en son encontre par la juge Maria Romilda Servini de Cubria suite à un mandat d'Interpol sur demande de la justice italienne. L'ancien tortionnaire pourra cependant être jugé en Argentine s'il est poursuivi pour le rapt de bébés nés d'opposants disparus sous la dictature (1976-1983), a ajouté le ministre. Seul ce crime n'est pas prescrit parmi tous ceux commis pendant cette période. — *d'après AFP*

Le juge Gassant reprend l'enquête sur le meurtre du journaliste Jean Dominique en Haïti

d'après AFP

PORT-AU-PRINCE — Le juge Claudy Gassant, chargé du meurtre du journaliste vedette Jean Dominique, a repris son enquête en Haïti après un accord avec le ministère de la Justice prévoyant un renforcement de sa sécurité, a-t-on indiqué hier de source judiciaire.

Ce magistrat, cible de nombreuses pressions, avait annoncé à la mi-juin sa démission à la suite d'un désaccord avec le ministre de la Justice Gary Lissade. Il était revenu sur sa décision, sous condition entre autres d'une meilleure protection.

Un juge de paix qui avait rendu visite à des détenus dans le cadre de cette affaire au Pénitencier National avec les avocats du principal

suspect a été suspendu pendant six mois. Son geste avait provoqué l'indignation de Gassant.

Et un commissaire de police a présenté ses excuses au magistrat qui avait dénoncé son attitude lors de la saisie de son véhicule de fonction, l'obligeant à poursuivre sa route à pied.

Le juge doit désormais prendre connaissance du réquisitoire du commissaire du gouvernement (équivalent haïtien du procureur de la République) dans l'affaire de meurtre, avant d'émettre une « ordonnance de renvoi » devant le tribunal, contenant ses demandes d'inculpations.

La veuve du journaliste, Michèle Montas, à la tête de la station Radio-Haïti-Inter depuis le décès de son mari, s'est félicitée hier du rôle

de la société civile haïtienne, des organismes haïtiens et internationaux, et de personnalités américaines et européennes, pour que justice soit rendue.

Par ailleurs, l'ambassadeur du Canada Gilles Bernier a inauguré lundi à Port-au-Prince les travaux de construction d'une nouvelle ambassade ultramoderne dans la capitale haïtienne, d'un coût de 23 millions de dollars canadiens.

La nouvelle chancellerie, qui sera construite à Delmas 75 par la filiale haïtienne de la société SNC Lavalin, sera prête dans 22 mois.

« Cette construction est la preuve que le Canada croit dans le développement d'Haïti et elle montrera à tous que le Canada est présent aux côtés des Haïtiens », a déclaré l'ambassadeur Bernier, dont la mission se terminera à la fin du mois.

Environ 2000 Canadiens, dont 375 religieux, en grande majorité des francophones originaires du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, résident en Haïti, alors que 150 000 Canadiens d'origine haïtienne vivent au Canada, au Québec essentiellement. Une importante coopération haïtiano-canadienne, représentant 35 millions de dollars canadiens par an et axée sur l'énergie, la santé, l'éducation et l'aide alimentaire, existe entre Port-au-Prince et Ottawa.

Le Canada exporte annuellement quelque 10 millions de dollars de produits alimentaires (morues et harengs salés, viande de porc et lait) vers la république antillaise. Les services consulaires canadiens à Port-au-Prince délivrent 15 000 visas par an à des citoyens haïtiens.

288 \$[†] | p a r
mois

Financement à l'achat.

4,8 %[‡] Jusqu'à
60 mois
Durée limitée.

P.D.S.F. 21 500 \$*

L'Acura Integra ou 1.7EL 2001

L'ACURA Integra 2001 **Incluant :** climatiseur, groupe électrique, radio AM/FM avec lecteur CD, antenne électrique, becquet arrière, roues en alliage et tellement plus...

L'ACURA 1.7EL 2001 **Incluant :** nouveau moteur 1.7 litre VTEC, freins à disque aux 4 roues avec ABS, climatiseur, groupe électrique, radio AM/FM avec lecteur CD, roues en alliage et tellement plus...

C'est un plaisir
de vous faire plaisir.

ACURA vos concessionnaires fiables



[†]Offre de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarif mensuel de location-bail d'une durée de 48 mois établi pour l'Acura Integra (modèle DC4341PB) 2001 neuve. Total des paiements de 16 503 \$. Un acompte de 2 679 \$ et un premier versement sont requis; pour l'option 0 \$ comptant, seul le premier versement est requis. Le modèle offert peut différer de la photographie. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation (900 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée.

[‡]Financement à l'achat de 4,8 % S.A.C. pour l'Integra seulement. Plusieurs termes offerts, jusqu'à 60 mois. Un acompte pourrait être exigé.

*P.D.S.F. de 21 500 \$ pour l'Acura 1.7EL (modèle ES3561E) 2001 neuve. Transport et préparation (900 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Le modèle offert peut différer de la photographie. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau O., Brossard
(450) 659-1616

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey, Laval
(450) 682-4050

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie, Blainville
(450) 435-4455

GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain E., Anjou
(514) 354-8811

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux
(514) 696-7777

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O., Montréal
(514) 340-1344

Charlevoix

Réserve mondiale de la biosphère

Charlevoix, destination de villégiature depuis plus de 200 ans, vous offre ses paysages et ses panoramas, ses parcs et ses sites naturels, ses richesses culturelles et artistiques, son casino, ses baleines et bien plus...

Plus de cent combinaisons vacances avec hébergement et activités vous sont offertes cet été dans Charlevoix. **Demandez notre brochure Forfaits 2001 !**

Association touristique régionale de Charlevoix

1-800-667-2276

www.tourisme-charlevoix.com

2962414



Casino de Charlevoix

FORFAITS-CASINO : 1 800 665-2274

Québec
Les vacances
dans Charlevoix
c'est l'idéal

SEARS*

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 15 JUILLET OU, SI SEARS EST FERMÉ, JUSQU'AU SAMEDI 14 JUILLET 2001, DANS LA LIMITE DES STOCKS

**NOS PLUS BAS PRIX
EN 3 ANS**

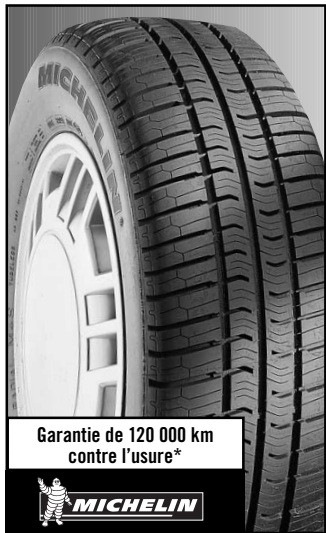
Rabais 40%
Pneus de tourisme Silverguard^{MD}

SOLDÉS, À PARTIR DE 36⁹⁹ CH. P155/80R13
Avec garantie contre les avaries routières*. Série n° 62000.
*Détails complets chez Sears



Garantie de 100 000 km
contre l'usure*

Pneus Silverguard	
Dimensions	Soldés, chacun
P185/75R14	48,99
P195/75R14	51,99
P205/75R14	53,99
P175/70R13	44,99
P185/70R13	46,99
P185/70R14	51,99
P195/70R14	53,99
P205/70R14	56,99
P215/70R14	58,99
P205/70R15	59,99
Autres formats aussi en solde	



**Pneus Michelin^{MD}
Weatherwise^{MC}**
RABAIS 25%
SOLDÉS, À PARTIR DE
59⁹⁹ CHACUN. P155/80R12.
Tous formats, soldés, 59,99-123,99 chacun.
Comprend le service de changement de pneu sur place 24 heures sur 24* et la garantie contre les avaries routières*. Série n° 58000

Weatherwise^{MC} est une marque de commerce de Sears

RIEN QUE 19⁹⁹
LA PLUPART DES VÉHICULES
**LUBRIFICATION,
HUILE ET FILTRE**

Jusqu'à 5 L d'huile 5W30 ou 10W30. Lubrification du châssis et vérification du niveau des fluides.

SEARS*

ANJOU*
353-7770
BROSSARD*
465-1000
LASALLE*
364-7310

LAVAL*
682-1200
ST-BRUNO
441-6603
ST-LAURENT*
335-7770

PAS DE PAIEMENT

**AVANT JANVIER 2002
pour tous les services
et produits automobiles
de plus de 200 \$**

Détails en magasin

Copyright 2001. Sears Canada Inc.

NP0710701

***COMPOSEZ LE POSTE 228**

Israël poursuit sa politique d'assassinats sélectifs malgré les critiques américaines

d'après AFP et AP

JÉRUSALEM — Israël a décidé hier de poursuivre sa politique d'assassinats sélectifs de militants palestiniens, en invoquant le droit à « l'autodéfense active », malgré le cessez-le-feu conclu sous l'égide de l'administration américaine de George W. Bush.

Il s'agit de mesures d'« autodéfense » et non de « liquidations », a affirmé le ministre israélien des Finances Silvan Shalom, qui a participé hier à une réunion du cabinet de sécurité consacrée à cette question.

Les États-Unis ont aussitôt réitéré leur opposition à cette stratégie.

« Nous pensons que cette politique n'est pas juste et nous l'avons dit, publiquement et en privé, à de nombreuses reprises, de façon très claire », a déclaré le porte-parole du secrétariat d'État, Richard Boucher, interrogé lors d'un point de presse.

Lundi déjà, Washington avait critiqué Israël en raison de ces raids, qui avaient fait le même jour cinq morts, tout en appelant les Palestiniens à intensifier leurs efforts de paix.

Yasser Arafat, qui se trouve au Caire pour des entretiens sur la situation, a accusé Israël de vouloir « écraser les Palestiniens » par la force militaire et de ne pas respecter les engagements pris auprès des États-Unis pour mettre fin aux violences.

Il a dénoncé l'assassinat par les Israéliens « non seulement des dirigeants du Jihad islamique et du Hamas, mais aussi du Fatah »,

son propre mouvement, dans l'opération exécutée dimanche soir.

« La politique actuelle de meurtres judiciaires du premier ministre Ariel Sharon constitue la plus flagrante atteinte et violation israélienne du cessez-le-feu déjà précaire », a déclaré le ministre palestinien de l'Information Yasser Abed Rabbo, dans un communiqué.

Signe que le ton monte, le ministre Silvan Shalom n'a pas écarté « l'expulsion » d'Arafat des territoires palestiniens. « Son rôle dans la poursuite du terrorisme et son refus de respecter le cessez-le-feu amèneront à envisager cette éventualité dans un avenir pas trop éloigné », a-t-il dit à la radio israélienne.

Cette ligne dure ne semble pas partagée par le ministre des Affaires étrangères Shimon Peres, qui a appelé à tout faire pour « sauver » la trêve. Il a brandi la menace d'une démission si les attaques du gouvernement visant, selon lui, à saper la légitimité du président palestinien, se poursuivaient.

Le député israélien Yossi Sarid, chef de l'opposition de gauche, a appelé les États-Unis et l'Union européenne (UE) « à dépêcher immédiatement une force pour superviser le cessez-le-feu ».

« Si ce cessez-le-feu doit avoir un sens, Sharon ne peut insister sur le droit unilatéral d'Israël à commettre des meurtres. Le peuple palestinien ne saurait tolérer plus longtemps de coopérer avec le gouvernement Sharon, sur le plan de la sécurité, s'il persiste à tuer des civils palestiniens », a-t-il affirmé.

Quinze Palestiniens et neuf Israéliens ont été tués depuis l'entrée en vigueur de la trêve, le 13 juin.

Bagdad crie victoire dans son bras de fer avec les États-Unis

d'après AFP

BAGDAD — Bagdad a crié victoire hier dans son bras de fer avec Washington et Londres au lendemain du report sine die du vote au Conseil de sécurité de l'ONU sur un projet de révision des sanctions.

« Le complot américain s'est effondré. Cet effondrement est une victoire de la volonté du peuple arabe », a déclaré le ministre d'État pour les Affaires étrangères Najî Sabri al-Hadithi.

Face à l'opposition de la Russie, la Grande-Bretagne a renoncé en effet à soumettre au vote du Conseil de sécurité une révision des sanctions contre l'Irak inspirée par Washington.

Le projet, dit de « sanctions intelligentes », promet d'alléger les effets de l'embargo sur la population civile irakienne, mais de contrôler de manière plus stricte les biens de type militaire.

Le régime du président Saddam Hussein a fait miroiter à Moscou, dont les échanges avec l'Irak ont été affectés par les sanctions, les avantages qu'il pourrait en retirer.

« Les sociétés russes auront la priorité pour l'approvisionnement de l'Irak dans divers domaines », a déclaré le sous-secrétaire d'État au ministère du Pétrole, Fayez Chahine.

Bagdad, fermement opposé au projet, a suspendu le 4 juin ses exportations de pétrole sous contrôle de l'ONU après que le conseil eut prorogé d'un mois seulement le programme « pétrole contre nourriture », qui

expire aujourd'hui.

Le conseil s'est réuni hier pour examiner un nouveau projet britannique, celui-là visant à prolonger de 150 jours, jusqu'au 4 décembre, le programme « pétrole contre nourriture ».

« L'échec pour l'axe maléfique entre Londres, Washington et Tel-Aviv va nous encourager à poursuivre nos efforts pour faire tomber totalement l'embargo », a déclaré un responsable du Parti Baas au pouvoir à Bagdad, Saâd Kassem Hammoudi.

L'Irak maintient le suspense sur une reprise de ses exportations pétrolières sous le contrôle de l'ONU, dont la suspension a privé jusqu'ici le marché mondial de 2,2 millions de barils par jour.

« L'Irak attend la résolution qui sera adoptée par le Conseil de sécurité avant de décider », a indiqué Hadithi.

La circulation des personnes entre l'Irak et la Syrie est libre pour la première fois depuis plus de deux décennies, a-t-on appris entretemps de source diplomatique arabe à Bagdad.

Les rapports entre l'Irak et la Syrie, gouvernés par des branches rivales du Parti Baas, se sont améliorés depuis 1997 avec la réouverture de leurs frontières aux délégations officielles et commerciales, et un début de normalisation de leurs relations diplomatiques, rompues en 1980 en raison du soutien syrien à l'Iran lors de la guerre Irak-Iran (1980-1988).

**TOUTES NOS EXCUSES.
CETTE ANNONCE AURAIT DÛ PARAÎTRE
DANS LA SECTION DES SPORTS.**



VOLVO
pour la vie

À partir de **35 995 \$** Location à partir de **499 \$** /mois (48 mois) avec dépôt 3 025 \$.

LA NOUVELLE VOLVO S60
WWW.REVOLVOLUTION.CA

BOÎTE À 5 VITESSES MANUELLE • JANTES EN ALLIAGE • CONDITIONNEMENT DE L'AIR À DEUX ZONES • SIÈGES AVANT CHAUFFANT • FREINS À DISQUES AUX 4 ROUES • SIÈGES À PROTECTION ANTICONTRECOUP • SYSTÈME DE PROTECTION EN CAS DE COLLISIONS LATÉRALES • CAGE DE SÉCURITÉ EN ACIER HAUTE RÉSISTANCE • FREINS ABS • TOUS LES DÉTAILS DE CETTE OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE VOLVO.

**le groupe
VOLVO**

Montréal
UPTOWN VOLVO
4900, rue Paré
(514) 737-6666

Saint-Hyacinthe
AUTOMOBILES CHICOINE INC.
855, rue Johnson
(450) 771-2305

Sainte-Agathe
FRANKE VOLVO
180, rue Principale
(819) 326-4775

Laval
VOLVO DE LAVAL
div. de: Boulevard St-Martin Auto
1430, boul. St-Martin Ouest
(450) 667-4960

Pointe-Claire
VOLVO POINTE-CLAIRE
15, Auto Plaza
(514) 630-3666

Saint-Léonard
JOHN SCOTTI AUTO LTÉE
4315, boul. Métropolitain Est
(514) 725-9394

Brossard
VOLVO DE BROSSARD
9405, boul. Taschereau
(450) 659-6688

*Le prix de détail suggéré du fabricant pour la Volvo S60 commence à 35 995 \$. Le concessionnaire peut réduire le prix de vente. Taux de location de 6,9 % offert sur tous les nouveaux modèles S60 2001. Offre temporaire faite par l'intermédiaire des concessionnaires Volvo participants et des Services financiers Automobiles Volvo du Canada sur approbation de crédit. À titre d'exemple, location d'une Volvo S60 2.4 : 499,12 \$ par mois pendant 48 mois avec dépôt de garantie de 3 025 \$ ou échange équivalent. Le coût total de location est de 23 957,76 \$. Prix d'achat à l'échéance du bail de 15 757,35 \$. Le prix peut varier en fonction de l'équipement ajouté. Le premier paiement mensuel et un dépôt de garantie de 600 \$ sont payables à la livraison. Kilométrage limité à 20 000 km par an (frais de 0,08 \$ par kilomètre excédentaire). Frais de transport et de livraison de 1 050 \$, taxes, immatriculation et assurance en sus. Le concessionnaire peut réduire le prix de location. Tous les détails chez votre concessionnaire Volvo. ©2001 Volvo Cars of Canada Ltd. «Volvo pour la vie» est une marque de commerce de Volvo Cars of Canada Ltd. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité. Visitez notre site www.volvocanada.com. La Volvo S60, la meilleure nouvelle berline sports 2001 (plus de 30 000 \$) selon l'AJAC.



Association des Journalistes Automobile du Canada
MEILLEURE COUPE SPORT OU BERLINE SPORTIVE
(plus de 30 000 \$)

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

4 juillet 2001

Page A15 manquante



Le président français Jacques Chirac reçoit le sel et le pain de l'hospitalité sous le regard de Constantin Titov, gouverneur de la région de Samara.



La vie selon Johanne

Chérir chaque câlin
Chérir chaque bisou
Chérir chaque instant

Lors de la naissance de mon premier enfant, j'ai souffert d'une complication majeure qui a nécessité 5 transfusions. J'ai imaginé le pire... Mais grâce à vos dons de sang, je suis aujourd'hui mère de deux enfants et je chéris chaque instant de la vie!

Merci
Johanne

Info-collecte:
514 832-0873 • 1 800 343-7264



DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.

Chirac vante la convergence de la Russie et de l'Europe

d'après AP

SAMARA, Russie — Jacques Chirac a conclu hier sa visite officielle en Russie en disant sa conviction que ce pays était engagé dans l'édification d'une économie moderne et d'une société démocratique, ce qui permet d'ores et déjà, selon lui, « de vraies convergences avec l'Union européenne dans la façon d'aborder le monde de demain ».

Le matin, à Moscou, il avait dit devant des patrons français et russes « combien (il était) impressionné par le dynamisme de l'économie russe ».

Le président français a redécouvert un pays en chantier depuis Saint-Petersbourg jusqu'à Samara, sur les bords de la Volga, en passant par l'étape obligée de Moscou. Un pays qui a commencé à se reconstruire sans faire totalement table rase du passé.

À Samara (Kouibychév à l'époque soviétique), à mi-chemin de Moscou et du centre spatial de Baï-

konour, Chirac a visité l'usine TSKB Progress, qui assemble quasiment à la chaîne les fameuses fusées Soyouz (union en russe).

Vétuste de l'extérieur, cet immense hangar est propre et net, tenu par des ouvriers et des ingénieurs tout de blanc vêtus, un brassard rouge au bras, une touche de couleur au milieu des éléments de lanceurs alignés sur des supports guidés par des rails. Les fusées, une fois assemblées, sont acheminées par train jusqu'à Baïkonour, au Kazakhstan. Il s'en fabrique une quinzaine par an pour une capacité de 25.

Chirac a visité l'usine TSKB en compagnie de la spatonaute française Claudie André-Deshayes, qui doit participer en octobre à une mission à bord du compartiment russe de la Station spatiale internationale (SSI). Le fondateur des lieux, Dimitri Kozlov, un octogénaire à l'esprit vif, faisait office de guide.

« Le secteur aéronautique et spa-

tial était le point fort de cette visite », a souligné le président devant la presse française et russe rassemblée au siège du gouvernement régional dominant la Volga. Le groupe aérospatial européen EADS a signé un accord avec la Russie, qui permet à celle-ci de mettre un pied dans le consortium Airbus, puisque les Russes vont fournir des pièces aux avions européens.

Chirac souhaite aussi que l'Agence spatiale européenne (ESA) réponde favorablement cet automne au vœu de Moscou de pouvoir utiliser la base de Kourou (Guyane française) pour les vols commerciaux de Soyouz.

« L'alternative était américaine » (Boeing), a dit Chirac, et le choix de la coopération entre les aviateurs européens et russes est, selon lui, « un choix préférable pour les deux parties ».

Cette dernière journée a été agrémentée par une visite à l'ancien président Boris Eltsine, en pleine forme.

2971449

GRANDE VENTE ESTIVALE ANNUELLE

LES 2001 DOIVENT PARTIR !

TAUX SPÉCIAUX !

Jetta

NOUVELLE Passat

NEW Beetle

Golf

Populair MONTREAL

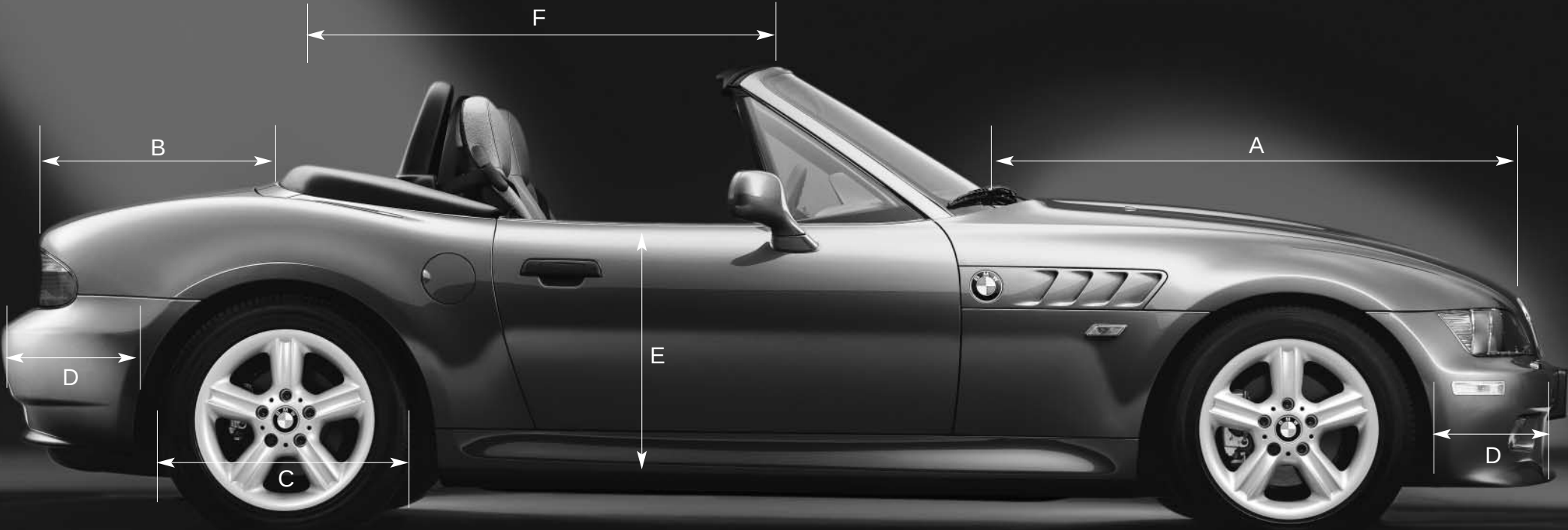
Laurier

5441, rue St-Hubert
popular@popular.qc.ca

(514) 274-5471

Êtes-vous fait pour Volkswagen?

Le design de notre Z3 n'est pas le fruit du hasard.
Il est la somme d'éléments en parfait équilibre, point à la ligne.



Le Z3 de BMW – un roadster conçu dans les règles de l'art.
a) Capot allongé. b) Couvercle de coffre réduit. c) Roues arrière motrices. d) Porte-à-faux courts. e) Profil surbaissé. f) Toit souple. Ainsi réunies, toutes ces caractéristiques confèrent au Z3 un empattement maximal et une répartition parfaite du poids (50/50) qui assurent la tenue de route et la maniabilité légendaires de BMW. Doté d'un comportement précis, d'un fougueux groupe moteur à six cylindres en ligne, d'une propulsion classique et d'un design esthétique à souhait, le roadster Z3 fait plus que remplir ses promesses. Chez BMW, nous nous employons à produire des roadsters dignes de ce nom – toujours aussi fascinants et inspirants.

BMW Z3
roadster
2.5
3.0
M

www.bmw.ca
1 800 667-6679



La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Et si Milosevic était acquitté?



AGNÈS GRUDA
agruda@lapresse.ca

Dans son bureau de La Haye, la procureure du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), Carla del Ponte, a accroché un portrait de Slobodan Milosevic. La photo de l'ex-dictateur de Belgrade est barrée d'un gros « Wanted ». Cette juriste qui s'est autrefois battue contre la mafia sicilienne s'est donné comme objectif personnel de traduire devant la justice internationale le principal responsable d'une décennie de guerres dans les Balkans.

C'est chose faite. Arrêté fin mars par la justice yougoslave, Slobodan Milosevic a été extradé la semaine dernière vers La Haye. Sa première comparution devant le TPIY marque un tournant dans l'histoire de la Yougoslavie où son extradition était loin de faire l'unanimité.

Mais la communauté internationale avait des arguments de poids : la Serbie a besoin d'argent. En procurant à Milosevic un aller simple vers La Haye, Belgrade a ouvert la porte à une aide internationale substantielle. Même si elle n'était pas totalement désintéressée, même si elle a provoqué de nombreux grincements de dents, y compris au sein de la coalition gouvernementale, l'extradition de « Slobodan » a permis aux Serbes de tourner le dos à un passé douloureux.

Mais elle marque aussi un précédent pour la justice internationale. Le TPIY a été créé en 1993, au plus fort de la guerre de Bosnie. Le premier président de cette cour, Antonio Cassese, reconnaît aujourd'hui que l'initiative ne servait à l'époque qu'à déculpabiliser une communauté internationale incapable d'arrêter le carnage.

Les premières années du TPIY semblaient donner raison à ceux qui voyaient le tribunal comme un alibi financé à grands frais pour soulager la conscience du monde. Le tribunal était incapable de faire exécuter ses mandats d'arrestation. Ceux qui finissaient par être traduits devant la justice internationale n'étaient que des sous-fifres, de vulgaires exécutants sans autre pouvoir que celui d'appuyer sur la détente.

Les principaux responsables des massacres, ceux qui ont poussé tout un pays à sombrer dans une folie meurtrière, pouvaient se promener tranquillement dans les rues de Belgrade. Quand ils ne faisaient pas enrager les négociateurs internationaux qui leur faisaient des courbettes dans l'espoir de leur arracher quelque traité de paix.

L'arrestation de Milosevic donne une véritable injection de crédibilité à une justice internationale qui en a grandement besoin. Il y a moins d'un mois, le deuxième tribunal pénal international, celui qui juge les responsables du génocide rwandais, a fait l'objet d'un rapport dévastateur.

Selon l'International Crisis Group, un organisme réputé qui a son siège à Bruxelles, le TPIR est totalement embourbé dans son incompétence et ses chicanes bureaucratiques. À un point tel qu'il risque de passer complètement à côté de son mandat.

À un moment où l'on discute de la mise sur pied d'un troisième TPI, pour la Sierra Leone, et où l'on débat de plus en plus de la création d'un tribunal pénal permanent, le procès de Milosevic parviendra peut-être à redorer le blason de la justice internationale. Mais il risque aussi d'en illustrer les limites.

Car la justice, internationale ou pas, a ses propres exigences. Comme tout autre accusé dans n'importe quel tribunal, Slobodan Milosevic a droit à la présomption d'innocence. Seules des preuves démontrant qu'il a « planifié, incité à commettre, ordonné, commis ou de toute autre manière aidé et encouragé une campagne de terreur et de violence » pourront aboutir à un verdict de culpabilité.

Réunir ces preuves et trouver des témoins, voilà le nouveau défi de Carla del Ponte. Il ne suffit pas de savoir que Slobodan Milosevic a alimenté la vague meurtrière qui a déferlé sur la Croatie, la Bosnie et le Kosovo. Il faut en faire la démonstration. Or, comme l'a noté le quotidien britannique *The Independent*, l'ancien dictateur a scrupuleusement évité de signer tout écrit compromettant au cours des années de guerre. Et plusieurs de ses hommes de main échappent toujours à la justice internationale.

Autrement dit, pour faire avancer la justice internationale, ce n'est pas tout d'amener Slobodan Milosevic à La Haye. Encore faut-il le faire condamner.

La version de Mordecai



MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

C'était celui que plusieurs aimaient détester. Lui-même faisait mine de ne pas trop comprendre pourquoi il en était ainsi, convaincu de toujours dire la vérité, rien que la vérité. La sienne, en tout cas, que l'on pourrait appeler la *version de Mordecai* en songeant à son dernier roman, *Barney's Version*, un pur chef d'oeuvre traduit sous le titre de *Le Monde de Barney...*

Décédé à l'âge de 70 ans, Mordecai Richler a connu, surtout depuis une dizaine d'années, le sort réservé aux littérateurs et aux artistes engagés lorsqu'ils ne le sont pas du « bon » côté : l'oeuvre véritable — qui, dans le cas de Richler est immense — devient secondaire et désest la place publique quand se pointent la polémique, la bagarre, la politique.

C'est peu dire que Richler honnissait la tournure prise par le nationalisme québécois.

Il le professait aux quatre coins du monde, en particulier aux États-Unis, puisque lui étaient ouvertes les pages de prestigieuses périodiques américaines. Notamment celles du *New Yorker* où, en 1991, il publiait un long et provocant reportage sur le Québec, matière première d'un essai, *Oh Canada ! Oh Quebec ! Requiem For A Divided Country*, qui allait consacrer sa réputation de *mange-canayen*.

Dans ces pages-là, et d'autres encore, la version de Mordecai était-elle à la fois excessive et tronquée ? Sans doute. Il dépassait toujours

les bornes, comme le font les êtres passionnés. Mais aurait-on dû interdire le livre, comme certains l'ont alors suggéré ? « Une société qui ne tolère pas la dissidence est une société malade, une société qui a des choses à cacher, une société que l'on pousse à douter d'elle-même », écrivait un peu plus tard Nadia Khouri dans un ouvrage dont le titre, *Qui a peur de Mordecai Richler ?*, a dû plonger le principal intéressé dans des abîmes de perplexité...

Cependant, faut-il le rappeler, Richler n'a pas fait que chicaner.

Classé écrivain *québécois-juif-de-langue-anglaise-établi-rue-Saint-Urbain* (le problème étant qu'il est le seul dans sa catégorie, ce qui ne la rend pas très utile), il s'est aussi employé à dépeindre la population juive et ouvrière de la *Main* vivant une cohabitation plus ou moins pacifique avec les autres, francophones et anglophones. Son projet se compare à celui de Michel Tremblay, comme on l'a souvent noté. Et il tire sa substance, d'abord, d'un ancrage profond en un lieu, Montréal, que l'auteur a aimé avec passion et où il est revenu mourir. Ensuite, d'un regard lucide et tendre sur les petites gens, qu'il faut aussi beaucoup aimer pour leur donner ainsi une sorte d'immortalité.

« Mordecai Richler est un grand écrivain québécois, qu'il aime ça ou non ! » a un jour lancé la ministre Louise Beaudoin, qui a été titulaire de la Culture, en un hommage particulièrement senti.

Et pour développer la suggestion émise sur le mode du persiflage par un vieux militant souverainiste : s'il y avait une station de métro rue Saint-Urbain, quelque part entre Rachel et Saint-Viateur, ce serait bel et bien le nom de Mordecai Richler qu'il faudrait lui donner...

FORUM



Pascal Élie, collaboration spéciale

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES



PHOTO THÉOQUE, La Presse ©

Mordecai Richler

Merci, M. Richler

RAREMENT dans l'histoire d'un pays, un grand auteur apparaît. Notre pays a donné au monde l'un des plus grands du vingtième siècle.

Quoi que furent nos différents politiques et sociologiques, notre pays est aujourd'hui un peu plus pauvre.

Merci M. Richler, que votre oeuvre soit votre testament.

S. M. PEARSON
Greenfield Park

Milosevic et tous les autres

LA NOUVELLE de l'Associated Press, fraîchement arrivé de Londres, le dit bien : « Les Occidentaux saluent le transfert de Milosevic vers le TPI ». Tony Blair a qualifié cet événement de « très bonne chose ». Pourtant ce même homme a été incapable d'extrader Pinochet vers l'Espagne, il y a un peu plus d'un an, malgré des cri-

mes semblables sinon plus graves commis à l'endroit de Chiliens, d'Espagnols et de Français. Henry Kissinger a échappé à la demande de témoignage de la justice française relativement à la couverture des crimes de Pinochet. C'est comme si la « justice internationale » n'existait que pour un certain type de criminels. Qui des pays occidentaux s'est levé pour demander que soient traduits en justice Mac Namara et le général Westmoreland, responsables d'atrocités sans nom au Vietnam ? A-t-on oublié les milliards de tonnes de dioxine déversées tous azimuts, durant des années, sur des êtres humains, bêtes et forêts sur le territoire de ce pays ? Et les tonnes de napalm lancées sans discrimination sur des villages habités par des paysans, surtout des gens âgés et des enfants ? Nous avons encore frais le souvenir du traitement extrêmement accueillant réservé à un homme comme Suharto, le dictateur sanglant de l'Indonésie, par le gouvernement Chrétien, alors que la poudre de Cayenne était utilisée sans ménagement sur les manifestants... Où sont nos vertus ?

JOSÉ R. HERRERA
Ville Mont-Royal

Une pub qui ne vole pas haut

MOI, résidant du Plateau Mont-Royal harcelé quotidiennement par le bruit des camions, ambulances et autres polluants sonores, décidais samedi dernier d'aller chercher un peu de quiétude au parc Lafontaine. Quelle ne fut pas ma surprise de voir, et d'entendre surtout, un avion circuler au-dessus du parc et du quartier, traînant une publicité de la Banque Nationale. Même là, dans cet immense espace vert, je me trouvais agressé par ce bruit de moteur as-

sourdissant (d'ailleurs, que faisait-il au-dessus du parc ? Veulement-ils vendre des REER aux écureuils ?). Non, mais est-ce qu'on peut avoir la paix deux minutes ? En tout cas, cette publicité est efficace car, quelques jours plus tard, j'avais bien en tête le nom de la Banque Nationale... au moment où je fermais tous les comptes à ma succursale, me jurant de les boycotter pour au moins les 100 prochaines années.

PIERRE-YVES BERNARD
Montréal

Homme-sandwich?

TRÈS souvent, quand je croise des gens portant des vêtements griffés Louis Garneau, Tommy Hilfiger et bien d'autres, je leur demande combien ils reçoivent par semaine ou par mois pour la publicité.

Estomaqués la plupart du temps, ils ne comprennent pas ma question. Alors je leur explique que des sportifs reçoivent, par exemple, des millions de dollars pour avoir une petite signature telle Nike sur une de leurs pièces de vêtement. Alors, pourquoi, eux, le font-ils gratuitement ? La plupart du temps ils continuent leur chemin en riant, mais je vois qu'ils se posent finalement la question et que, dorénavant, ils vont peut-être y penser deux fois avant d'acheter des placards publicitaires.

Personnellement, jamais je ne porterai de tels vêtements signés, à moins qu'on me paye... et très cher en plus car je ne suis pas un homme-sandwich, moi. Mais, pour un million...

YVES HAMEL

 VOUS VOULEZ NOUS ÉCRIRE ?
courriel électronique :
edito@lapresse.ca

Enfin finies, les fêtes nationales

ENFIN, c'est fini. Du moins pour un an. Du 24 juin au 1^{er} juillet : la grande semaine du kitsch patriotique. Guéguerre des drapeaux. Mon mât (mon idéal, mon budget, ma culture, aaaalouette...) est plus gros que le tien et ainsi de suite...

Le kitsch, selon Milan Kundera, est un « accord catégorique avec l'être » qui a pour « idéal esthétique un monde où la merde est niée et où chacun se comporte comme si elle n'existait pas. »

Parfait exemple du genre : le texte de Roch Carrier dans *La Presse* la veille du 1^{er} juillet. Selon un patriote, son pays est toujours unique. Le Canada ne fait pas exception. Le Québec non plus. L'inconvénient, c'est que tous ces pays « uniques », sous la plume de leurs *cheerleaders*, ressemblent invariablement au village de Walt Disney : tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil, il y a de la place pour tous, etc. Quiconque dit le contraire est un mécréant, un hérétique, un salaud.

Le nationalisme, ou patriotisme, c'est une idéologie selon laquelle je devrais être fier lorsqu'un pilote de chasse canadien escorte un bombardier américain parti pulvériser les populations d'une ville d'Irak ou de Serbie. Tant pis pour les civils qui crèvent en dessous. Selon l'idéologie patriotique, je devrais me sentir plus solidaire de Laurent Beaudoin ou de Péladeau que de Rigoberta Menchu ou Nelson Mandela puisque ces derniers sont des « étrangers ». Je devrais automatiquement prendre parti pour Bombardier contre Embraer (pour un patriote brésilien, c'est évidemment le contraire).

Le pire, c'est que ce tribalisme hypertrophié est toujours présenté comme une qualité morale, voire une vertu.

En fait, la meilleure description du patriotisme, ou nationalisme, se trouve dans ce paragraphe qu'Aldous Huxley met dans la bouche d'un des personnages de son roman *Temps Futurs* : « Ensuite il y a eu le Nationalisme, l'idée que l'État, dont on se trouve être le sujet, est le seul dieu véritable, et que tous les autres états sont de faux dieux ; que tous les dieux, les vrais comme les faux, ont la mentalité de jeunes délinquants ; et que tout conflit au sujet du prestige du pouvoir ou de l'argent est une croisade en faveur du Bien, du Vrai et du Beau ».

Bref, qu'on ne compte pas sur moi pour me joindre à cet éloge de l'esprit moutonnier qui est à la base des célébrations « nationales », qui servent à répandre la superstition nationale.

J'inscris donc ici ma dissidence relativement au déluge de sentiments patriotiques qui ont inondé les médias canadiens et québécois du 24 juin au 1^{er} juillet.

En tout cas, moi, je n'ai jamais eu besoin de chants sur « le pays » pour prendre une bière...

Je crois même que je vais fêter la fin des fêtes nationales...

ANDRÉ PELCHAT
Victoriaville

Défilé de fans sur la tombe de Jim Morrison à Paris

JOCELYNE ZABLIT
et LINDA VERHAEGHE
Agence France-Presse

PARIS — Nostalgiques d'un rock rebelle et romantique, les fans du chanteur américain Jim Morrison sont venus par centaines hier rendre hommage à leur idole au cimetière parisien du Père-Lachaise, où il est enterré depuis 30 ans.

Cheveux longs, pantalons de cuir et T-shirts à l'effigie de Morrison, ils ont défilé dans une atmosphère festive sur la tombe du chanteur des Doors, dominée par un buste de lui et recouverte de fleurs.

Des messages écrits sur des bouts de papier roulé ont été déposés par des mains anonymes. Sur l'un d'eux, on pouvait lire : « Jim Morrison et les Doors, merci pour votre musique ».

« Je n'aurais raté ça pour rien au monde », a expliqué Roger Mayer, un Américain de 43 ans qui a organisé ses vacances en France de façon à ce qu'elles coïncident avec l'anniversaire de la mort de Morrison le 3 juillet 1971.

« Il représentait toute une génération, a-t-il ajouté. Il représentait la fureur de vivre. »

Les circonstances exactes du décès du chanteur des Doors, né sur la côte Est des États-Unis, n'ont jamais été clairement établies. Lorsque les pompiers arrivent, le 3 juillet à 9 h 24, à la suite d'un appel téléphonique, au 17 de la rue



Photo AP

Ce touriste allemand rend hommage au chanteur vedette des Doors, Jim Morrison, enterré au Père-Lachaise depuis 30 ans.

Beautreillis dans le quartier parisien de la Bastille, ils découvrent un homme inanimé dans la baignoire.

L'inconnu est James Douglas

Morrison, alias Jim Morrison, chanteur et sex-symbol d'une des formations emblématiques des années 60.

Venus de France et d'Europe,

des États-Unis et de l'Asie, de tous âges et de tous horizons, ces fans ont fait le voyage du Père-Lachaise comme s'ils retournaient sur leurs pas.

Pour Burkhard Goeke, 45 ans, un médecin allemand, « c'est un jour très spécial qui nous permet de nous pencher sur notre jeunesse ». « J'écoute toujours sa musique et je lis sa poésie, ajoute-t-il. Tous les cinq ans je viens en France pour commémorer le jour de sa mort. »

Depuis les petits heures du matin jusqu'à la fermeture du cimetière, ils seront des centaines à défilé dans le calme, et les responsables du Père-Lachaise assurent même que le nombre des visiteurs pourrait atteindre 20 000.

Pour éviter tout incident, un service d'ordre attentif vérifie aux entrées que les fans ne portent pas sur eux d'objets dangereux.

Une jeune Taïwanaise, Susu, explique combien Morrison a eu une grande influence sur sa vie. « C'est un poète de l'ombre », murmure-t-elle.

Patrick Shuey, 18 ans, un étudiant de l'Université de Pennsylvanie, a décidé de passer toute la journée au cimetière, dont les allées se remplissent du parfum doux de la marijuana. « C'est comme si je passais lui dire salut, explique-t-il. C'est dommage qu'on ne puisse pas apporter de quoi boire. »

« Même s'il est mort, sa musique vit encore. Je voulais être ici pour qu'il ne soit jamais oublié », confie Alan Carroll, un jeune Irlandais, pour qui ce pèlerinage est le moment fort d'une semaine en famille à Paris.



PhotoAFP

Si la greffe est impossible, il y a maintenant le coeur de titane et de plastique d'Abiocr.

Greffe réussie du premier coeur artificiel autonome

Agence France-Presse

LOUISVILLE (États-Unis) — Des médecins américains ont annoncé la greffe réussie du premier coeur artificiel entièrement autonome, une première qui représente l'aboutissement de 30 ans de recherches, et qui pourrait redonner espoir à des milliers de malades.

Au lendemain de l'opération qui a duré sept heures, le greffé, dont l'identité n'a pas été communiquée, « se repose confortablement », ont précisé des responsables du Jewish Hospital de Louisville (Kentucky).

Il est le premier de cinq patients à recevoir cette prothèse cardiaque, baptisée « Abiocr Implantable Replacement Heart » (coeur greffable de remplacement Abiocr).

Ce coeur artificiel n'en est qu'au stade du prototype et n'est donc pas encore commercialisé. Il avait reçu en janvier l'approbation de la Food and Drug Administration (FDA) pour des essais cliniques chez l'homme.

Selon son fabricant Abiomed, une société basée à Danvers (Massachusetts), l'Abiocr, fruit de trois décennies de recherches et de tests, a été mis au point pour les patients souffrant de problèmes cardiaques graves et irréversibles, et qui ne peuvent pas subir de transplantation d'un coeur humain ou pour lesquels les traitements sont inadaptés.

Ce coeur, composé de titane et de plastique polyuréthane translucide, est équipé d'un moteur remarquablement silencieux et d'une batterie interne qui permet aux malades de disposer d'une complète liberté de mouvement.

Il comporte plusieurs unités : une dans le thorax, le coeur lui-même, d'un poids d'environ un kilogramme et qui comprend deux ventricules artificiels et leurs valves respectives, ainsi qu'un système de pompage hydraulique ; une batterie interne ; un boîtier de commande électronique situé dans l'abdomen, qui contrôle et surveille les fonctions cardiaques du patient.

La révolution apportée par cet appareil, qui coûte 100 000 dollars (frais d'intervention non compris), tient à ce que la batterie interne est rechargeable à distance par l'intermédiaire d'impulsions électriques envoyées à travers la peau par une batterie externe de la taille d'un baladeur et que l'on peut donc accrocher à la ceinture.

La société Abiomed estime que plus de 100 000 Américains ont besoin chaque année d'un coeur de remplacement, tandis que le nombre de donneurs n'excède pas 2000 personnes.